

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

12 December 1974

Doc. 3522

REPORT

*on the conservation of Europe's
architectural heritage¹*

(Rapporteur: Lord DUNCAN-SANDYS)

I. Draft Recommendation

*presented by the Committee on Culture
and Education²*

The Assembly,

1. Convinced that the conservation of Europe's unique architectural treasures contributes to the enrichment and enjoyment of the lives of all ;
2. Emphasising that this is a common heritage belonging jointly to all the peoples of Europe and that it is consequently the joint responsibility of all European countries to take the measures required for its effective protection ;
3. Noting with much satisfaction the increased interest which has been aroused by the architectural heritage campaign, culminating in the European Architectural Heritage Year of 1975 ;

1. See Doc. 3090 and Reference No. 910 of 26 January 1972.

2. a. Unanimously adopted by the committee on 9 December 1974.

MEMBERS OF THE COMMITTEE : MM. Karasek (*Chairman*) ; Aano, Roper (*Vice-Chairmen*) ; Abens, Adali, Bächtold, Büchner, Carachi, G. Collins, Damgaard, Gislason, Gölder (*Alternate : Müller*), Kökbudak, Legaret (*Alternate : de Montesquiou*), Leu, Lidgard, Luptowits, Mrs Miotti Carli, MM. Moneti, van Ooijen (*Alternate : Letschert*), Pica, Piket, Plasman, Sir John Rodgers (*Alternate : Lord Duncan-Sandys*), MM. Schugens, Schwencke, Tomney, Vitter, Wååg, P. Weber.

N. B. THE NAMES OF THOSE WHO TOOK PART IN THE VOTE ARE PRINTED IN ITALICS.

b. See 20th Sitting, 24 January 1975 (adoption of the draft recommendation), and Recommendation 750.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

12 décembre 1974

Doc. 3522

RAPPORT

*sur la conservation du patrimoine
architectural de l'Europe¹*

(Rapporteur: Lord DUNCAN-SANDYS)

I. Projet de recommandation

*présenté par la commission de la culture
et de l'éducation²*

L'Assemblée,

1. Convaincue que la conservation des trésors architecturaux uniques de l'Europe contribue à l'enrichissement et à la satisfaction de tous ;
2. Soulignant que ce patrimoine commun appartient conjointement à tous les peuples d'Europe et que tous les pays européens sont donc conjointement responsables des mesures à prendre pour en assurer la protection ;
3. Relevant avec satisfaction le surcroît d'intérêt qu'a suscité la campagne pour le patrimoine architectural dont le point culminant se situera en 1975 avec l'Année européenne du patrimoine architectural ;

1. Voir Doc. 3090 et Renvoi n° 910 du 26 janvier 1972.

2. a. Adopté à l'unanimité par la commission le 9 décembre 1974.

MEMBRES DE LA COMMISSION : MM. Karasek (*Président*) ; Aano, Roper (*Vice-Présidents*) ; Abens, Adali, Bächtold, Büchner, Carachi, G. Collins, Damgaard, Gislason, Gölder (*Remplaçant : Müller*), Kökbudak, Legaret (*Remplaçant : de Montesquiou*), Leu, Lidgard, Luptowits, M^{me} Miotti Carli, MM. Moneti, van Ooijen (*Remplaçant : Letschert*), Pica, Piket, Plasman, Sir John Rodgers (*Remplaçant : Lord Duncan-Sandys*), MM. Schugens, Schwencke, Tomney, Vitter, Wååg, P. Weber.

N. B. LES NOMS DES MEMBRES QUI ONT PRIS PART AU VOTE SONT INDiquÉS EN ITALIQUE.

b. Voir 20^e séance, 24 janvier 1975 (adoption du projet de recommandation), et Recommandation 750.

4. Wishing to ensure that the momentum thus gained shall be maintained and that the action of all kinds initiated during the campaign shall be continued and further developed in subsequent years ;

5. Recognising that the Council of Europe, with its wide membership, offers the most suitable European forum for international discussion and concerted action on this subject, and at the same time desiring to ensure close co-operation in this field with the European Communities ;

6. Welcoming the assurance of the Committee of Ministers that architectural conservation will continue to be given an appropriate place in the Work Programme of the Council of Europe after 1975 ;

7. Confirming its decision recorded in Resolutions 532 (1972) and 584 (1974) to review at regular intervals the progress of architectural conservation and welcoming the assurance of the Committee of Ministers that it will, in 1976, present to the Assembly a comprehensive report on the conservation of Europe's architectural heritage and on the intentions of the governments concerning the continuation of this work in future years ;

8. Reaffirming its desire, as stated in its Recommendation 742 (1974), to develop closer co-operation between the Parliamentary Assembly and the intergovernmental organs of the Council of Europe concerned with these matters ;

9. Believing that, in order to give to all the opportunity fully to appreciate the cultural values and historic interest of the architectural heritage, it is desirable that this subject should be included in an appropriate manner in all educational programmes ;

10. Recognising the important part played by non-governmental organisations in awakening interest in the architectural heritage and in securing public support for the measures required for its protection,

11. Recommends that the Committee of Ministers :

a. Make a solemn declaration, which might appropriately be published at the Congress of Amsterdam in October 1975, emphasising that Europe's architectural heritage is the common heritage of all her peoples, and accordingly

4. Désireuse de s'assurer que l'élan ainsi acquis sera maintenu et que les mesures de tous ordres se poursuivront dans les années à venir ;

5. Reconnaissant qu'en raison du nombre élevé de ses pays membres, le Conseil de l'Europe constitue la meilleure tribune de discussion internationale et d'action concertée qui existe en la matière, mais désireuse en même temps d'assurer une coopération étroite dans ce domaine avec les Communautés européennes ;

6. Se félicitant de l'assurance donnée par le Comité des Ministres que la conservation du patrimoine architectural continuera à figurer en bonne place dans le programme de travail du Conseil de l'Europe après 1975 ;

7. Réaffirmant la décision contenue dans les Résolutions 532 (1972) et 584 (1974) de faire le point, à intervalles réguliers, sur les progrès accomplis en matière de conservation architecturale et se félicitant de l'assurance donnée par le Comité des Ministres de présenter à l'Assemblée, en 1976, un rapport complet sur la conservation du patrimoine architectural de l'Europe et sur les intentions des gouvernements quant à la poursuite de cette activité dans les années à venir ;

8. Réaffirmant son désir, déjà exprimé dans sa Recommandation 742 (1974), de renforcer la coopération entre l'Assemblée parlementaire et les organes intergouvernementaux du Conseil de l'Europe préoccupés de ces questions ;

9. Estimant que pour donner à tous l'occasion d'apprécier les valeurs culturelles et l'intérêt historique du patrimoine architectural, il est souhaitable d'inclure le sujet sous une forme appropriée dans tous les programmes d'enseignement ;

10. Reconnaissant le rôle important des organisations non gouvernementales pour susciter l'intérêt pour le patrimoine architectural et obtenir l'appui du public pour les mesures nécessaires à sa protection,

11. Recommande au Comité des Ministres :

a. de souligner, dans une déclaration solennelle qui pourrait opportunément se situer pendant le Congrès d'Amsterdam en octobre 1975, que le patrimoine architectural de l'Europe est commun à tous ses peuples et d'inviter en consé-

calling upon all European governments to take joint action to assure its effective protection in all their countries ;

b. Convene, during 1976, a conference of the Ministers responsible for architectural conservation and for town and country planning, in order to study the results of the architectural heritage campaign, and to consider the legislative, financial and administrative measures required for the continued promotion of its objectives in the years ahead ;

c. Ask the governments of the member states and the Council for Cultural Co-operation to give increased attention in their educational programmes to the development of knowledge and appreciation of the architectural heritage at all levels and ages, and to enlist the assistance of the television authorities ;

d. Ask the governments to give to appropriate non-governmental organisations the opportunity to be consulted on questions of policy and planning affecting the protection of the architectural heritage, and give them financial support and encouragement ;

e. Arrange in 1976 for the preparation and wide distribution of an illustrated publication, embodying the lessons and achievements of the European architectural heritage campaign, produced in a form designed to stimulate action by national and local authorities and to arouse increased interest among the general public ;

f. Seek to establish appropriate links between the Council of Europe and the European Communities at the ministerial, parliamentary and administrative levels, for the purpose of co-ordinating policies and action in regard to architectural conservation.

II. Explanatory Memorandum

by Lord DUNCAN-SANDYS

Our threatened heritage

1. Over the centuries, Europe has built up a remarkable wealth of fine architecture. It has been increased and enriched by new additions in each period. Whether the style be Greek, Gothic, Renaissance, Baroque or Neo-classical, it is a vital element in Europe's history and culture, which transcends all national frontiers and ideological barriers. It is Europe's

quence tous les gouvernements européens à agir de concert pour en assurer efficacement la protection ;

b. de réunir en 1976 une Conférence des ministres responsables de la conservation architecturale, de l'urbanisme et de l'aménagement rural pour faire le point des résultats de la campagne pour le patrimoine architectural et convenir des mesures législatives, financières et administratives qu'implique la promotion continue de ses objectifs dans les années à venir ;

c. de demander aux gouvernements des États membres et au Conseil de la coopération culturelle de s'attacher, dans leurs programmes d'enseignement, à faire mieux connaître et apprécier le patrimoine architectural à tous les niveaux et à tous les âges, et de s'assurer le concours des services de télévision ;

d. de demander aux gouvernements de fournir aux organisations non gouvernementales représentatives l'occasion de donner leur avis sur les questions de politique générale et d'aménagement touchant à la protection du patrimoine architectural, et de consentir à ces organisations les encouragements et l'appui financier nécessaires ;

e. de prendre en 1976 les dispositions nécessaires à l'élaboration et à la diffusion d'une publication illustrée relatant les expériences et les réalisations de la campagne européenne pour le patrimoine architectural, et conçue de manière à stimuler l'action des pouvoirs nationaux et locaux et à renforcer l'intérêt du public ;

f. de chercher à créer des liaisons opportunes entre le Conseil de l'Europe et les Communautés européennes aux niveaux ministériel, parlementaire et administratif, afin de coordonner politiques et mesures de conservation architecturale.

II. Exposé des motifs

par Lord DUNCAN-SANDYS

Notre patrimoine menacé

1. Au fil des siècles, l'Europe a amassé des trésors d'architecture qu'à chaque période elle a enrichi de nouvelles pièces. Que le style en soit grec, gothique, renaissance, baroque ou néo-classique, cette architecture est un élément fondamental de l'histoire et de la culture de l'Europe qui transcende frontières nationales et barrières idéologiques. C'est le patrimoine architectural de

architectural heritage which gives to her towns and villages their distinct identity and distinguishes them from those of other continents. Without it Europe would no longer be Europe.

2. These irreplaceable treasures are threatened in many different ways. The foremost danger is that of deliberate destruction. All the time, fine old buildings are being ruthlessly demolished to widen roads for increasing traffic or to make way for more profitable modern construction. The other principal threat to our architectural heritage is that of gradual decay due to negligence or the lack of money to maintain it.

3. In the last quarter of a century, growing attention has been paid to the protection of our "environment"—a word which previously was almost unknown.

4. The pollution of water and air and the destruction of wildlife were the first matters to cause alarm. But it was soon realised that the threats to the man-made environment raised equally urgent problems; and the importance of its contribution to what is described by that over-used expression "the quality of life", came to be increasingly recognised.

Objectives of campaign

5. It was these thoughts which inspired the Council of Europe to designate 1975 as "European Architectural Heritage Year", under the slogan: "A Future for our Past". The campaign has three main objectives: first, to awaken the interest and pride of the European peoples in their common architectural heritage; second, to draw attention to the dangers which threaten it; and third, to secure the action required to preserve it and to assure it a useful role in the present-day life of the community.

A common responsibility

6. The decision of our governments jointly to launch this European campaign clearly implies a recognition of the principle that Europe's architectural treasures belong collectively to all her peoples and that together they have a collective duty to protect them.

l'Europe qui donne à ses villes et villages leur originalité par rapport aux cités des autres continents. Privée de ce patrimoine, l'Europe cesserait d'être l'Europe.

2. Or, ces trésors irremplaçables sont menacés à bien des égards, d'abord et surtout par le danger de la destruction délibérée. Sans cesse, on démolit impitoyablement de beaux bâtiments anciens pour élargir les routes et répondre à l'accroissement du trafic ou pour faire place à des constructions modernes plus rentables. Le deuxième grand danger qui menace notre patrimoine architectural est celui du délabrement progressif, par négligence ou défaut d'entretien par manque de crédits.

3. Depuis vingt-cinq ans, l'homme s'est tout spécialement attaché à protéger son « environnement », mot presque inconnu autrefois.

4. La pollution de l'air et de l'eau et la destruction de la vie sauvage furent les premiers signaux d'alarme. L'homme s'est toutefois vite aperçu combien il était urgent aussi de parer aux menaces qui pèsent sur son cadre de vie artificiel et il en est venu à reconnaître de plus en plus l'importance de contribuer à ce que l'on désigne par l'expression trop usitée de « qualité de la vie ».

Objectifs de la campagne

5. Ces réflexions ont incité le Conseil de l'Europe à faire de l'année 1975 « l'Année du patrimoine architectural », lancée avec le slogan: « un avenir pour notre passé ». La campagne a trois objectifs principaux: d'abord éveiller l'intérêt et la fierté des peuples d'Europe pour leur patrimoine architectural commun; deuxièmement, attirer leur attention sur les dangers qui le menacent; troisièmement, prendre les mesures nécessaires à sa protection et assurer à ce patrimoine un rôle utile dans la société contemporaine.

La responsabilité de tous

6. En prenant conjointement la décision de lancer cette campagne européenne, nos gouvernements ont montré qu'ils admettent le principe que les trésors architecturaux de l'Europe appartiennent collectivement à tous les peuples européens qui ont, collectivement, le devoir de les protéger.

7. Most countries have taken action of one kind or another. But the effectiveness of these measures varies greatly. Having now accepted that Europe's architecture is a common heritage which belongs to us all, it follows that we must assure to it, in all our countries, an equal degree of protection.

What should be protected

8. Before we consider how to protect it, we must define what it is that we wish to protect. That implies compiling an inventory.

9. Many countries, though not all, have established lists of buildings to be preserved. But, in drawing up these lists, very different standards are applied. In some countries the listed buildings number only a few hundred. In others there are tens of thousands and in some even hundreds of thousands. We must clearly agree upon common criteria; and there is no more appropriate body to undertake this task than the Council of Europe.

New uses for old buildings

10. A small number of very outstanding monuments can be maintained as museums. But the great majority of the buildings, streets and areas which we wish to preserve must be economically self-supporting. Many old buildings can continue to serve their original purpose. Others have to be adapted to new uses. In such cases, a certain amount of alteration will often have to be accepted.

Protected areas

11. It is, of course, not enough to preserve individual buildings. It is equally necessary to protect the character of whole areas, which may perhaps contain no building of outstanding importance but which, taken as a whole, present a scene of beauty and interest—for example a picturesque village street, a market place in an old country town, or the centre of an historic city, whose charm can be completely destroyed by a single new construction.

Statutory powers

12. Having decided what buildings and areas we wish to protect, parliaments must provide the necessary powers and the necessary money.

7. La plupart des pays ont pris différentes mesures dont l'efficacité est très variable. Nous avons reconnu que l'architecture de l'Europe est un patrimoine qui nous est commun, aussi devons-nous assurer, dans la totalité de nos pays, une égale protection.

Que doit-on protéger ?

8. Avant d'examiner comment protéger, il faut définir ce que nous voulons protéger — autrement dit dresser un inventaire.

9. De nombreux pays, mais pas tous, ont dressé des listes d'édifices à préserver mais ils ont, pour ce faire, eu recours à des normes très diverses. Chez certains, ces listes ne comptent que quelques centaines de bâtiments alors que pour d'autres elles énumèrent des dizaines, parfois même des centaines de milliers d'édifices. Il est évident qu'il faut convenir de critères communs et qu'aucune instance n'est mieux indiquée que le Conseil de l'Europe pour entreprendre ce travail.

De nouvelles affectations pour des édifices anciens

10. Un petit nombre de monuments tout à fait remarquables peuvent être conservés comme musées, mais la grande majorité des édifices, des rues et des zones à préserver doivent se suffire à eux-mêmes du point de vue économique. Nombre de vieux bâtiments peuvent continuer à servir leur but initial. D'autres devront être adaptés à de nouveaux usages, auxquels cas il faudra souvent consentir à certaines modifications.

Zones protégées

11. Naturellement, il ne suffit pas de préserver les édifices individuellement. Il faut aussi protéger l'originalité de zones toutes entières où ne figure peut-être pas un seul bâtiment exceptionnel, mais qui offrent dans leur ensemble beauté et intérêt — c'est le cas de la rue pittoresque dans un village, de la place du marché dans une ville provinciale ancienne ou du centre d'une cité historique dont une seule construction nouvelle peut anéantir le charme.

Pouvoirs réglementaires

12. Une fois décidé des édifices et des zones à protéger, les parlements doivent accorder les pouvoirs et les crédits nécessaires.

13. Most countries have laws to prevent the demolition or alteration of "listed" buildings, though some are much less effective than others. But in several countries legal protection is extended to include also areas of architectural or historic interest. For example, France, under the "Loi Malraux", has established numerous "protected zones" and Britain has designated over 2 000 "conservation areas". It is urgently necessary that all other countries should adopt some comparable procedure.

14. There is also the question of the penalties to be imposed upon law breakers. In some countries, the fines for demolishing a listed building are so low that they are no deterrent to a developer who wishes to demolish an historic monument and replace it with a much more profitable skyscraper. In Britain, until recently, the maximum penalty was a fine of £100, which was of course quite ridiculous. Now our courts are empowered to impose an unlimited fine ; and they are advised to calculate the amount in such a manner as to remove any financial profit which the offender is likely to gain by his breach of the law. This has virtually put an end to unlawful demolitions.

Administrative action

15. Legal powers do not, of course, by themselves provide absolute protection. The most they can do is to forbid the demolition or alteration of listed buildings without permission. Much depends upon the attitude of those who are empowered to decide whether or not to grant that permission.

16. In a large proportion of cases, this vital decision rests with the local authority. It is therefore essential that the authorities should have the positive support and encouragement of the population acting either as individuals or collectively through independent societies, organised at the local, national or even international level.

17. While the power to authorise the demolition of a "listed" building properly rests, in the first instance, with the local authority, it is desirable that a higher authority, possibly the Minister responsible for environmental questions, should, when necessary, have the right to intervene. This is unfortunately not the position everywhere. In fact, in several countries, the fate of buildings of national and even European

13. La plupart des pays connaissent des législations interdisant de démolir ou de transformer des édifices « classés », même si certaines sont moins efficaces que d'autres. Plusieurs pays ont étendu la protection de la loi aux zones d'intérêt historique ou architectural. C'est ainsi qu'en France la loi Malraux a créé de nombreux « secteurs sauvegardés » et que la Grande-Bretagne a délimité plus de 2 000 *conservation areas*. Il est urgent que tous les autres pays prennent des mesures analogues.

14. Il faut aussi étudier la question des sanctions qu'encourent les contrevenants à la loi. Dans certains pays, en effet, le montant des amendes infligées à ceux qui démolissent un édifice classé est tellement faible qu'il n'arrête pas un promoteur désireux d'abattre un monument historique pour le remplacer par un gratte-ciel beaucoup plus rentable. Tout récemment encore en Grande-Bretagne, la peine maximale était une amende de 100 £, montant parfaitement dérisoire. Les tribunaux britanniques sont maintenant habilités à infliger une amende dont ils fixent le montant de manière à ôter aux contrevenants tout le bénéfice qu'ils pourraient retirer de leur infraction à la loi — ce qui a pratiquement mis fin aux démolitions illégales.

Mesures administratives

15. Naturellement, les pouvoirs réglementaires ne garantissent pas, par eux-mêmes, une protection absolue ; ils peuvent tout au plus empêcher que ne soient démolis ou transformés sans autorisation des édifices classés. Tout dépend de l'attitude des organismes habilités à décider s'il faut ou non accorder l'autorisation.

16. Très souvent, cette décision capitale relève des pouvoirs locaux. Aussi est-il fondamental qu'ils aient l'appui et l'encouragement de la population, soit individuellement, soit collectivement, par le truchement de sociétés indépendantes organisées aux niveaux local, national ou même international.

17. S'il est normal que le droit d'autoriser la démolition d'un édifice « classé » appartienne, en première instance, aux pouvoirs locaux, il est souhaitable qu'une autorité supérieure, éventuellement le ministre responsable de l'environnement, le cas échéant, le droit d'intervenir — ce qui n'est malheureusement pas le cas partout. En réalité, dans plusieurs pays, le sort d'édifices d'importance nationale et même européenne est

importance is left to be determined by a dozen members of a village council, against whose decision there is no appeal.

Financing restoration

18. Then there is the question of finance. How is restoration and rehabilitation to be paid for ?

19. A major part of the money required must come from public sources, both central and local. Governments must provide direct assistance for projects of national importance. They must also provide funds to meet a proportion of the expenditure incurred by local authorities. The private owners of historic buildings, many of whom are making great sacrifices to maintain them, must likewise receive financial assistance and must be given appropriate tax reliefs.

20. The local authorities often have the opportunity to restore and modernise old and insanitary dwelling houses of architectural interest, which would otherwise have to be demolished. The question arises as to whether the cost of bringing these old buildings up to modern standards should be met by subsidies obtained by taxation or by raising the rents, which would often necessitate the replacement of the existing occupants by others of a higher income group.

21. In the central areas of most old towns, the character of the population has changed considerably over the centuries and further changes will no doubt continue to occur. But the sudden and complete substitution of one income group by another in an area of substantial size would, from the social standpoint, be undesirable and disturbing.

22. It is generally agreed that we must avoid what is called "segregation". That means that we must aim at maintaining a mixed community of people of different occupations and different income groups. Once the principle of a mixed community is accepted, it will be found that the social problem will largely solve itself.

23. The municipality will restore and modernise as much as it can afford of the living quarters of the old city and will subsidise rents to the extent it considers reasonable. In practice, the cost of restoration will be found to be less formidable when account is taken of the indirect

abandonné à une douzaine de conseillers villageois dont la décision est sans appel.

Financement de la restauration

18. Puis vient la question des modalités de financement de la restauration des édifices anciens.

19. La majeure partie de l'argent nécessaire doit provenir de fonds publics, centraux et locaux. Les gouvernements doivent aider directement les projets d'importance nationale et consentir aussi au financement d'une partie des dépenses encourues à ce titre par les pouvoirs locaux. De même, les particuliers possédant des édifices historiques, et dont beaucoup consentent à des sacrifices importants pour les entretenir, doivent eux aussi recevoir une assistance financière et bénéficier des abattements fiscaux voulus.

20. Les pouvoirs locaux ont souvent l'occasion de restaurer et de moderniser des habitations anciennes et insalubres d'intérêt architectural mais qu'il faudrait autrement démolir. Il se pose alors la question de savoir si le coût de l'aménagement moderne de ces édifices anciens doit être couvert par des subventions d'origine fiscale ou locative ; la solution de la hausse des loyers obligerait souvent à remplacer les occupants actuels par des locataires à revenus plus élevés.

21. Dans le centre de la plupart des vieilles villes, la composition de la population a beaucoup changé au fil des siècles et il est indéniable que de nouvelles modifications interviendront encore. Mais remplacer brutalement et totalement un groupe d'un certain revenu par un autre dans une zone assez étendue, serait une mesure socialement inopportune, génératrice de troubles.

22. On admet généralement qu'il faut éviter ce qu'on appelle la « ségrégation » — autrement dit, qu'il faut maintenir une collectivité composite formée de gens de professions diverses et appartenant à des groupes de revenus différents. Une fois admis ce principe de l'hétérogénéité, on constatera que le problème social se résout pour beaucoup de lui-même.

23. La municipalité restaurera et modernisera autant que faire se peut, les quartiers animés de la vieille ville et subventionnera les loyers dans la mesure qu'elle jugera raisonnable. En pratique, on jugera le coût de la restauration moins colossal si l'on tient compte des dépenses

additional expenses which would otherwise be involved in constructing a new municipal housing complex on the periphery of the town—including the purchase of land, the construction of new roads, new schools and new hospitals and the provision of other essential services.

24. Nevertheless, there will usually not be enough public money to rehabilitate and subsidise all the old dwellings in the historic centres of our cities. Local authorities should therefore indicate in their plans the areas which they intend to restore and should encourage private enterprise to tackle the remaining areas which would otherwise be left to decay and would be condemned to eventual demolition. In this way we shall mobilise all available resources—public and private—and thus achieve the twin objectives of maximum restoration and the maintenance of a mixed community.

25. In many countries, subsidies are granted by the governments to local authorities and private enterprise to encourage the construction of new dwellings. The same financial assistance should, of course, be made available to those who provide additional dwellings, conforming to present-day standards, by restoring and modernising old buildings.

Revolving funds

26. In my country, with the active encouragement of the government, we are endeavouring to raise from private sources a large sum of money which will be used as a "revolving fund" to buy up old buildings, restore and resell them at an economic price. The money thus obtained will be used over and over again to buy and restore and resell more and more of these old houses, thus greatly increasing the total number that can be saved.

Public support

27. But it is an illusion to think that we shall obtain the laws and the money required just by passing resolutions at congresses of cultural societies.

28. The ultimate responsibility for these decisions, upon which the fate of our architectural heritage depends, rests with governments and local authorities. But they in turn are greatly influenced by the attitude of their electors. If the public show themselves to be indif-

complémentaires indirectes qu'impliquerait la construction d'un nouveau complexe municipal d'habitations à la périphérie de la ville — y compris l'achat du terrain, la construction de routes, d'écoles et d'hôpitaux et la mise en place d'autres services indispensables.

24. Néanmoins, les fonds publics ne sont généralement pas suffisants pour restaurer, ou du moins subventionner, la restauration de toutes les vieilles demeures dans les centres historiques de nos cités. Il faudrait donc que l'administration locale indique dans ses plans d'urbanisme les zones qu'elle se propose de restaurer et qu'elle incite les entreprises privées à se charger des secteurs restants, autrement condamnés au délabrement et à une éventuelle démolition. De cette façon seront mobilisées toutes les ressources disponibles, publiques et privées, et par là même sera atteint le double objectif du maximum de restauration et du maintien d'une collectivité composite.

25. Dans de nombreux pays, l'État subventionne les pouvoirs locaux et l'initiative privée afin de favoriser la construction de nouveaux logements. Il convient bien entendu que ceux qui fournissent de nouveaux logements conformes aux normes actuelles en restaurant et en modernisant des immeubles anciens bénéficient des mêmes avantages financiers.

Fonds de roulement (revolving funds)

26. En Grande-Bretagne, nous essayons, avec le soutien actif du Gouvernement, de réunir à partir de fonds privés un capital important qui sera utilisé comme « fonds de roulement » pour acquérir des édifices anciens, les restaurer et les revendre à bon prix. L'argent ainsi obtenu sera réutilisé pour acheter, restaurer et revendre de plus en plus de ces vieilles demeures, ce qui permettra d'en sauver beaucoup plus.

Soutien du public

27. Il est toutefois illusoire de croire que nous obtiendrons la législation et les crédits nécessaires simplement en votant des résolutions dans les congrès de sociétés culturelles.

28. Il appartient finalement aux gouvernements et aux pouvoirs locaux de prendre les décisions dont dépend le sort de notre patrimoine architectural. Mais ils sont eux-mêmes fortement influencés par l'attitude de leurs électeurs. Si le public se montre indifférent, les pouvoirs publics

ferent, the authorities will become indifferent also. This will inevitably result in the grant of permission to demolish buildings of historic or architectural importance and the growth of ugliness of all kinds. On the other hand, if the public show that they really care about these things, the authorities will be stimulated to act with vigour and courage. The necessary laws will be passed ; the money required will be provided ; and firm administrative decisions will be taken.

29. That it why the foremost objective of our campaign is to awaken the interest and pride of the populations of all our countries in their common architectural heritage.

Contemporary architecture

30. Preservation must, of course, be selective. If we try to keep everything as it is, we shall fight a losing battle ; and we would be wrong to attempt it. Change is not only inevitable but desirable. We should not seek to resist change, but rather to guide it along a wise course, remembering always that the architecture of today will be the heritage of tomorrow. Our aim must be to preserve what is fine from the past, while adding to it a distinctive contribution of our own age, which future generations will, in their turn, think it worth while preserving.

31. The constantly increasing rate of new construction makes it more than ever important to encourage high standards of modern architecture. In my country the volume of new building is equivalent to the construction of a town of nearly 50 000 inhabitants every month ; and the same is happening in other European countries.

32. But it is not enough to construct new buildings of good design and high quality. We must have the right building in the right place. A steel and glass skyscraper may be an object of great beauty in an area of modern development. The same building sited alongside a mediaeval cathedral could be an absolute disaster.

33. It may be said that the architects of the past made little effort to blend the new with the old, and that the result was not unpleasing. But there is an important difference. Today, the contrast in scale and materials is much more marked.

le deviendront aussi, ce qui les amènera inévitablement à accorder des autorisations de démolir des édifices d'intérêt architectural ou historique et à laisser se développer la laideur sous toutes ses formes. En revanche, si le public apparaît véritablement préoccupé par ces problèmes, les pouvoirs publics seront incités à agir avec courage et vigueur : à faire voter la législation nécessaire, à consentir les crédits requis et à prendre des décisions administratives fermes.

29. Voilà pourquoi l'objectif principal de notre campagne est de susciter l'intérêt et la fierté des populations de tous nos pays pour leur patrimoine architectural commun.

Architecture contemporaine

30. Il faut naturellement choisir ce qui est à préserver, car essayer de tout conserver en l'état, c'est livrer une bataille perdue d'avance que l'on aurait tort d'entamer. Le changement est non seulement inévitable mais souhaitable. Nous ne devons pas chercher à résister au changement mais plutôt essayer de l'orienter dans la voie de la sagesse en nous souvenant toujours que l'architecture d'aujourd'hui sera le patrimoine de demain. Notre but doit être de conserver ce que le passé nous a légué de beau, en y ajoutant pour notre époque une contribution de marque qu'à leur tour les générations futures estimeront devoir être conservée.

31. L'accélération du rythme des constructions nouvelles rend plus que jamais nécessaire d'encourager une architecture moderne de grande qualité. Dans mon pays, les constructions nouvelles équivalent à la naissance d'une ville de près de 50 000 habitants par mois et d'autres pays européens connaissent un rythme analogue.

32. Mais il ne suffit pas de construire de nouveaux édifices, bien conçus et de bonne qualité. Encore faut-il implanter le bâtiment à la bonne place : un gratte-ciel de verre et d'acier peut être du plus bel effet dans un cadre moderne, mais le même bâtiment placé à côté d'une cathédrale du Moyen Âge peut être un véritable désastre.

33. On peut certes faire valoir que les architectes d'autrefois ne se préoccupaient guère du mélange de constructions nouvelles et anciennes et que le résultat n'était pas si mauvais. Mais le problème est très différent aujourd'hui car le contraste est beaucoup plus marqué dans les volumes et les matériaux.

34. In this age of steel and concrete, new buildings are incomparably larger than those they replace and radically different in appearance. They therefore make a much bigger impact than did the introduction of new styles in former times. This does not imply that modern buildings are out of place alongside older neighbours. But it does mean that architects and planners today have a greater responsibility to pay regard to the character of the surrounding scene.

Pan-European campaign

35. While the architectural heritage campaign was initiated by the Council of Europe, it was never intended to restrict it to the member states. All European countries were invited to participate; and the response has been highly encouraging. It has, in fact, become a truly pan-European movement. Almost all European countries, from Spain to the Soviet Union, irrespective of their political complexion, are in one way or another taking part. Thus the campaign will not only give a powerful impetus to architectural conservation. It will also make its contribution to the easing of tension and the development of positive co-operation between nations, otherwise divided by ideological antagonisms.

Power of example

36. The success of the campaign depends very largely on the power of example. Speeches and newspaper articles can exercise a certain influence. But evidence of positive action makes a much greater impact. We must present to the public specific achievements, which they can see with their own eyes on the spot or on television. If they like and admire what they see, they will quite naturally ask: "Why don't we do the same in our town?"

Practical improvements

37. That is why we are encouraging practical improvements of all kinds. Some countries have done more than others. But everywhere interesting projects are being undertaken—some of them ambitious, others quite modest.

38. Major restorations are being effected, old buildings are being adapted to modern uses,

34. A notre époque de béton et d'acier, les nouvelles constructions sont incomparablement plus grandes que celles qu'elles remplacent et ont une apparence totalement différente. Leur effet est donc beaucoup plus visible que celui qu'avait autrefois l'introduction de styles nouveaux. Ce qui ne veut pas dire que les constructions modernes n'ont pas leur place au voisinage de bâtiments plus anciens, mais que les architectes et les urbanistes d'aujourd'hui doivent faire davantage attention au caractère du cadre dans lequel ils insèrent leurs constructions.

Campagne paneuropéenne

35. C'est le Conseil de l'Europe qui a lancé la campagne pour le patrimoine architectural mais sans avoir jamais l'intention de la restreindre aux États membres. Tous les pays européens ont été invités à y participer et leur réaction a été très encourageante. Le mouvement est devenu véritablement paneuropéen puisque la quasi-totalité des pays d'Europe, de l'Espagne à l'Union Soviétique, y participent d'une manière ou d'une autre, indépendamment de leur couleur politique. Aussi, la campagne ne va-t-elle pas seulement donner un puissant élan à la conservation architecturale; elle contribuera aussi à atténuer les tensions et à développer une coopération positive entre des nations que séparent autrement des antagonistes idéologiques.

La valeur de l'exemple

36. Le succès de la campagne dépend dans une très large mesure de la valeur de l'exemple. Les discours et les articles de journaux peuvent exercer une certaine influence. Néanmoins, une action concrète impressionne bien davantage l'opinion. Il nous faut présenter au public des réalisations précises qu'il puisse voir de ses propres yeux, sur place ou à la télévision. Si les gens aiment et admirent ce qu'ils voient, ils demanderont naturellement: « Pourquoi ne faisons-nous pas la même chose dans notre ville? »

Améliorations concrètes

37. Voilà pourquoi nous encourageons les aménagements de toutes sortes. Certains pays se sont montrés plus entreprenants que d'autres. Partout, cependant, on met en œuvre d'intéressants projets, certains ambitieux, d'autres plus modestes.

38. Aujourd'hui, on voit accomplir de grands travaux de rénovation, moderniser d'anciens

entire quarters are being given new life, historic centres are being freed from invading traffic, pedestrian areas are being created, garish advertisements are being eliminated, networks of overhead wires are being removed, and trees are being planted. In these and other ways, efforts are being made to improve the urban environment and increase the enjoyment of life in our towns and villages.

Action after 1975

39. The campaign, which was officially launched in Zurich in 1973, has already accomplished much and has aroused widespread interest, which will be greatly intensified during 1975.

40. Our main preoccupation now is to ensure that the momentum we have gained is not only maintained, but further developed. The year 1975 must not be regarded as the end of the story. It is rather the beginning of an important new chapter. In the next twelve months, we must establish firm foundations for continuing and increasingly effective action in the years which follow.

Conference of Ministers

41. The governments should be asked to convene in 1976 a conference of the Ministers responsible for architectural conservation and for town and country planning, similar to the ministerial conference in Brussels in 1969. Its purpose would be to examine the achievements and lessons of the campaign and to discuss the action to be taken at national and European levels. In particular, the conference should arrange for a comparative analysis of the laws for architectural conservation in the different countries and should consider the adoption of a common European standard of legislative protection. In this task, the advice of the official Intergovernmental Committee on Monuments and Sites, which is making a detailed study of this question, should be of great assistance.

Local authorities

42. The campaign has undoubtedly stimulated local authorities to take an increased interest in the protection of their architectural treasures. The recognition of their special responsibility in

bâtiments, insuffler une nouvelle vie à certains quartiers, libérer des centres historiques d'une circulation envahissante, créer des zones piétonnières, éliminer les panneaux publicitaires agressifs, supprimer des réseaux entiers de fils télégraphiques et planter des arbres. C'est ainsi, et de diverses autres manières, que l'on s'efforce d'améliorer l'environnement urbain et de rendre plus agréable la vie dans nos villes et nos villages.

L'action à mener après 1975

39. La campagne, qui a été officiellement lancée à Zurich en 1973, a d'ores et déjà donné de bons résultats et suscité en bien des endroits un intérêt qui se renforcera encore sensiblement pendant l'année 1975.

40. Il s'agit maintenant — et c'est là notre principale préoccupation — de veiller non seulement à maintenir l'élan acquis mais à l'intensifier. L'année 1975 ne saurait être considérée comme le dénouement de l'aventure. Elle doit plutôt marquer le début d'un nouvel et important épisode. Au cours des douze prochains mois, il nous faut jeter les bases nécessaires à la poursuite et à l'intensification de l'action dans les années à venir.

La Conférence des ministres

41. Les gouvernements devraient être invités à convoquer en 1976 une Conférence des ministres chargés de la sauvegarde des monuments et de l'aménagement du territoire, analogue à la Conférence ministérielle tenue à Bruxelles en 1969. Cette rencontre serait axée sur les enseignements à tirer de la campagne et les mesures à prendre aux niveaux national et européen. La conférence devrait, en particulier, permettre de procéder à une analyse comparative de la législation afférente à la sauvegarde des monuments, en vigueur dans les différents pays, et d'envisager l'adoption d'une norme européenne s'appliquant aux aspects juridiques de la protection. Dans cette tâche, les conseils du Comité intergouvernemental officiel des monuments et sites, qui effectue actuellement une étude approfondie de cette question, devraient se révéler d'un grand secours.

Les pouvoirs locaux

42. Il est certain que la campagne a incité les pouvoirs locaux à s'intéresser davantage à la protection de leurs richesses architecturales. Leur responsabilité particulière à cet égard leur est

this regard has been reflected in discussions at successive congresses of the European Conference of Local Authorities, the Council of European Municipalities, and the International Union of Local Authorities.

43. A meeting of historic towns, convened at Split by the Council of Europe, recommended that Europe's historic towns should maintain a continuing exchange of information and ideas on the subject of architectural conservation. They entrusted to *Europa Nostra* the responsibility for providing the necessary organisation.

44. For this purpose it has been decided to establish an "Historic Towns Forum". The mayors of the capital cities of all the member states of the Council of Europe have accepted to be patrons ; and the principal international organisations of local authorities are giving this project their full support. The activities which are being planned include seminars for the discussion of specific problems, tours of historic towns, travelling exhibitions, films and periodic progress reports.

Conservation societies

45. While the main responsibility rests with governments, parliaments and local authorities, we must not rely wholly upon official action. The independent non-governmental societies—local, national and international—have an important part to play in arousing interest and in developing public opinion. These societies should therefore be actively encouraged and assisted. They should, whenever possible, be invited to express their views on planning proposals which affect the character of towns, villages and countryside. These societies must normally depend for their finance upon voluntary subscriptions. But in the case of organisations of national or international importance, some additional financial support from governments may be necessary.

Education

46. In view of the importance of enlisting the interest of youth, the schools, universities and adult education establishments should take steps to develop a greater knowledge and an appreciation of the architectural heritage. The

apparue, ainsi qu'en témoignent les débats tenus lors des réunions successives de la Conférence européenne des pouvoirs locaux, du Conseil des communes d'Europe et de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux.

43. A l'occasion de la réunion des villes historiques organisée à Split par le Conseil de l'Europe, il a été recommandé aux villes historiques d'Europe de procéder à un échange constant d'informations et d'idées sur la sauvegarde du patrimoine architectural et les participants ont confié à *Europa Nostra* le soin d'assurer l'organisation requise.

44. Voilà pourquoi il a été décidé de créer un « Forum des villes historiques ». Les maires des capitales de tous les États membres du Conseil de l'Europe ont accepté de parrainer l'initiative ; quant aux principales organisations internationales des pouvoirs locaux, elles apportent à ce projet leur plein appui. Les activités prévues comprennent des séminaires portant sur des problèmes précis, des visites de villes historiques, des expositions itinérantes, des films et des rapports périodiques d'activité.

Les associations de sauvegarde

45. Bien que la principale responsabilité dans ce domaine incombe aux gouvernements, aux parlements et aux pouvoirs locaux, nous ne saurions nous reposer uniquement sur les mesures officielles. Les associations indépendantes non gouvernementales — qu'elles soient régionales, nationales ou internationales — ont un rôle important à jouer pour éveiller l'intérêt et sensibiliser l'opinion publique. Il convient donc de les encourager et de les assister activement. Chaque fois que possible, ces associations devraient être invitées à exprimer leur avis sur les projets d'aménagement de nature à transformer le caractère des villes, des villages ou du paysage. Sur le plan financier, ces associations dépendent généralement de dons et de cotisations. Il se peut toutefois, que les gouvernements aient à consentir un effort budgétaire supplémentaire en faveur des organisations à vocation nationale ou internationale.

L'éducation

46. Comme il est important d'éveiller l'intérêt des jeunes, il faudrait que les écoles, universités et centres d'éducation des adultes s'efforcent de faire mieux connaître et apprécier la valeur du patrimoine architectural. Dans tous

education authorities of all the member states should be asked to consider without delay how this could best be done. In this task, the assistance of the Council for Cultural Co-operation should be sought.

Regular review

47. The effectiveness of all these plans will, of course, depend upon the energy and determination with which they are carried out. That, in turn, will be much influenced by the degree of interest which is shown in this subject by the Parliamentary Assembly of the Council of Europe and by the national parliaments.

48. The Parliamentary Assembly has therefore rightly decided to hold regular debates for the purpose of reviewing the progress of architectural conservation in the member states and it has asked the Committee of Ministers to present to the Assembly a comprehensive report, containing the information required for this review.

49. All national parliaments should also be asked to examine at regular intervals the progress made in their own countries. This will ensure that attention will continue to be focused on this question and that the necessary pressure will be maintained at all levels.

Contact with the European Communities

50. With its wide membership, the Council of Europe is undoubtedly the most suitable European organisation for the discussion of these problems and the initiation of common policies. It must, however, be noted with satisfaction that the European Communities are taking an increasing interest in environmental questions. Since it is desirable that duplication should be avoided, arrangements should be made to establish close contact on this subject between the Council of Europe and the European Communities at the ministerial, parliamentary and administrative levels.

It would have been better if we had started twenty-five or fifty years earlier. In the interval, much that was precious has been lost through neglect and destruction. But countless treasures of inestimable cultural and historic importance still remain. If we have the will to do so, we can still save them, and thus enrich the lives of all the peoples of all our countries, and assure "a future for our past".

les États membres, les services académiques devraient être invités à étudier sans délai les meilleurs moyens d'y parvenir. Il faudrait à cette fin s'assurer le concours du Conseil de la coopération culturelle.

Examens réguliers

47. L'efficacité de tous ces projets dépendra évidemment de l'énergie et de la détermination avec lesquelles ils seront mis en œuvre, ce qui, à son tour, sera pour beaucoup fonction de l'intérêt manifesté en l'occurrence par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et par les parlements nationaux.

48. C'est donc à juste titre que l'Assemblée parlementaire a décidé de débattre régulièrement des progrès de la conservation architecturale dans les États membres et prié le Comité des ministres de lui présenter un rapport complet contenant les informations nécessaires à ce débat.

49. Il faudrait aussi inviter les parlements à examiner régulièrement les progrès accomplis à l'échelon national. C'est la manière de veiller à ce que l'on continue à s'intéresser à cette question et à exercer les pressions requises à tous les niveaux.

Rapports avec les Communautés européennes

50. En raison de sa composition, le Conseil de l'Europe est incontestablement l'organisation européenne la mieux placée pour examiner ces problèmes et inciter ses États membres à adopter des mesures communes. Il est toutefois satisfaisant de noter que les Communautés européennes s'intéressent de plus en plus aux questions de l'environnement. Etant donné l'opportunité d'éviter tout double emploi, il serait bon que le Conseil de l'Europe et les Communautés européennes établissent des rapports mutuels étroits dans ce domaine, aux niveaux ministériel, parlementaire et administratif.

Il aurait mieux valu engager notre action voici vingt-cinq ou cinquante ans. Depuis, la négligence et la destruction ont entraîné la disparition d'un bon nombre d'éléments précieux de notre patrimoine. Il reste cependant d'innombrables trésors d'une valeur culturelle et historique inestimable. Si nous en avons la volonté, nous pouvons encore les sauver et ainsi enrichir la vie des populations de tous nos pays et assurer « un avenir à notre passé ».

APPENDIX I

Council of Europe studies on architectural conservation

a. Between 1965 and 1968 a series of symposia was organised by the CCC. These considered the listing of historic monuments (Barcelona, 1965); the reanimation of ancient buildings (Vienna, 1965); the conservation of areas of historic importance (Bath, 1966); the incorporation of architectural conservation in the wider plans for economic development (The Hague, 1967); and practical measures for the protection and improvement of areas of architectural interest (Avignon, 1968).

b. In 1970 appeared, also sponsored by the CCC, the study by Professor P. Gazzola on *The restoration and reanimation of the architectural heritage: the training of architects*.

c. The intergovernmental Committee on Monuments and Sites is presently producing a series of studies, under the following titles:

1. Rescue operation: the face of Europe;
2. Economic and social problems arising from the revival of the cultural and artistic heritage of buildings;
3. Historic buildings: action to maintain the expertise for their care and repair;
4. Historic areas and urban revival;

5. Slum clearance and preservation in Elsinore: people and opinions.

d. The European programme of pilot projects should itself also be considered as a research programme, based on the actual experiences of individual localities and constructed so as to cover a wide range of different problem situations. The results will be assembled and made available in a general format (see Appendix II).

e. A series of three symposia, again organised by the intergovernmental Committee on Monuments and Sites, links up with several of these pilot projects in connection with certain general themes. Already held are:

— Symposium No. 1 (Edinburgh, 22-25 January 1974, on "The social and economic effects of conservation");

— Symposium No. 2 (Bologna, 22-27 October 1974) on "The social cost of the conservation of historic centres".

The third symposium is scheduled for Krems, from 21 to 25 April 1975.

f. In October 1973, the conditions for technical assistance by the Council of Europe were agreed by the Committee of Ministers. This now exists as a service provided by the Council of Europe and available to local authorities, with the aim of enabling them to contact and therefore benefit from the general European experience.

ANNEXE I

Études du Conseil de l'Europe sur la conservation du patrimoine architectural

a. Une série de confrontations ont été organisées par le CCC entre 1965 et 1968. Celles-ci ont porté sur l'inventaire des monuments historiques (Barcelone 1965); la réanimation des monuments anciens (Vienne 1965); la protection des sites d'importance historique (Bath 1966); l'intégration de la conservation de l'architecture dans les plans de développement économique (La Haye 1967); et la prise de mesures pratiques de sauvegarde et de mise en valeur des sites présentant un intérêt architectural (Avignon 1968).

b. En 1970 est parue, publiée par le CCC, l'étude du professeur P. Gazzola: *Restauration et réanimation du patrimoine monumental: formation des architectes*.

c. Le Comité intergouvernemental des monuments et sites prépare actuellement une série d'études dont les titres sont:

1. *Rescue operation: the face of Europe*;
2. Les problèmes économiques et sociaux liés à la réanimation du patrimoine culturel immobilier d'intérêt historique et artistique;
3. *Historic buildings: action to maintain the expertise for their care and repair*;
4. Les ensembles historiques dans la reconquête urbaine;

5. Rénovation et conservation de la vieille ville d'Elsinore: la population et ses opinions.

d. Le programme européen des réalisations exemplaires peut aussi être considéré comme un programme de recherche, basé sur les expériences de diverses localités et portant sur une vaste gamme de problèmes de conservation différents. Les résultats seront réunis et publiés sous une forme standard (voir annexe II).

e. Les thèmes généraux de trois confrontations organisées par le Comité intergouvernemental des monuments et sites sont en relation avec plusieurs réalisations exemplaires. Ont déjà eu lieu:

— Confrontation n° 1 (Édimbourg, 22-25 janvier 1974) sur « les incidences économiques et sociales de la conservation »;

— Confrontation n° 2 (Bologne, 22-27 octobre 1974) sur « le coût social de la conservation intégrée des centres historiques ».

La troisième confrontation se tiendra du 21 au 25 avril 1975 à Krems.

f. En octobre 1973, un règlement de l'assistance technique par le Conseil de l'Europe a été adopté par le Comité des Ministres. Ce règlement constitue maintenant un service offert par le Conseil de l'Europe aux pouvoirs locaux, pour qu'ils puissent prendre conscience de l'ensemble de l'expérience européenne et en tirer les leçons.

g. On the legislative side, a detailed study on a draft outline law for the active protection of the architectural heritage was prepared by Mr Cravatte for this committee, and subsequently was submitted to the Committee of Ministers by the Assembly in September 1970 (Recommendation 612 (1970) with Doc. 2819). The text is at present under further consideration by the intergovernmental Committee on Monuments and Sites who propose to make use of it in the preparation of draft recommendations on the adaptation of laws and regulations.

h. The inventorying of the architectural heritage has also been studied in depth by the Council of Europe. A basic format has been established (IECH) and this has since been applied in certain countries.

i. The January edition of the magazine *Education and Culture* is to be devoted to the European Architectural Heritage Year 1975.

APPENDIX II

Summary of the pilot projects in the Council of Europe programme

In this appendix, an indication is attempted of the main interest of each pilot project, and the special problems anticipated. For the full description, reference should be made to the report of the intergovernmental Committee on Monuments and Sites "European Programme of Pilot Projects".

AUSTRIA

Krems an der Donau

An old town on the Danube with mainly 13th to 18th-century buildings. The main objective of the project is to promote conservation through a major effort to educate the population.

Rust

A small 15th-century market town in an actively developing agricultural area. The interest of this project lies in the existence of a free expert service to assist all citizens in historic houses in building and restoration matters.

Salzburg

An important provincial capital. The municipal authorities have created progressive legislation, sharing responsibility for the protection of the city centre with other public authorities and setting up a fund for the implementation of measures involved.

g. En ce qui concerne la législation, une étude approfondie sur un projet de loi-cadre relatif à la protection active du patrimoine culturel immobilier a été préparée par M. Cravatte pour cette commission, puis a été soumise au Comité des Ministres par l'Assemblée en septembre 1970 (Recommendation 612 (1970) et Doc. 2819). Ce projet est actuellement étudié par le Comité intergouvernemental des monuments et sites, qui envisage de s'en servir pour préparer des projets de recommandation sur l'adaptation de la législation.

h. L'élaboration d'un inventaire du patrimoine architectural a également été étudiée en profondeur par le Conseil de l'Europe. Une formule a été établie (IECH) que certains pays ont déjà utilisée.

i. Le numéro de janvier de la revue *Éducation et Culture* sera consacré à l'Année européenne du patrimoine architectural 1975.

ANNEXE II

Brève analyse de réalisations exemplaires du programme établi par le Conseil de l'Europe

Cette annexe se propose de résumer le principal intérêt de chaque réalisation exemplaire et les problèmes particuliers qu'elle soulève. Pour une description plus complète, le lecteur se référera au rapport du Comité intergouvernemental des monuments et sites « Programme européen de réalisations exemplaires ».

AUTRICHE

Krems an der Donau

Il s'agit d'une vieille ville sur le Danube dont les maisons datent pour la plupart du treizième au dix-huitième siècle. Ce projet a pour principal objectif de promouvoir la conservation du patrimoine à travers une importante action d'éducation de la population.

Rust

Cette petite ville de marché du quinzième siècle est située dans une région dont l'agriculture est en expansion. L'aspect intéressant de ce projet réside dans l'octroi de la part de la municipalité du service gratuit d'un expert à tous les citoyens habitant dans des maisons historiques.

Salzburg

Les autorités municipales de cette importante capitale provinciale ont créé une législation progressive partageant les responsabilités pour la protection du centre de la ville avec d'autres autorités publiques ainsi qu'un fonds destiné à financer

Improvement of the living conditions of the resident population is also implied in the by-laws.

BELGIUM

Bruges

The Bruges project concerns the restoration of 1 000 houses of which 500 are uninhabited. The city possesses legal means for the protection of the heritage (expropriation — compulsory purchase of noteworthy buildings in need of preservation) and has the requisite police and administrative powers to prevent unauthorised demolition or building.

Namur

Namur, at the crossroads of land and water trade routes, was the object of a detailed study conducted by the Ministry of French Culture in conjunction with the municipality and an association entitled "Namur 1980". The project is planned 1. to apply housing legislation; 2. to make it possible for local authorities to finance restoration work; 3. to co-ordinate the services responsible for preserving the cultural heritage and those responsible for housing and regional planning.

CYPRUS

Cantara-aya-Nara

This extensive area in the east of Cyprus, with its focal point the castle of Cantara, includes important archaeological sites and also the town of Famagusta. Restoration work has been under way, with assistance from Unesco and the government, since 1973. The project is to compile a protective inventory of monuments and sites and to prepare a tourist development plan.

Nicosia within the walls

The pilot project aims to modernise and reanimate the unique walled old town and attract people from a variety of income groups to live and work there. Availability of funds, the greatest part of which will have to be central government subsidies, is the main obstacle to the project.

DENMARK

Protected landscapes of Central Zealand

This region is excluded from the metropolitan development plan of Copenhagen, and must play a vital role in satisfying the recreational needs of the population. The project is designed to show the importance of an overall approach to planning; it comprises the development of an estate of 1 800 hectares, the restoration of an 18th-century manor, and archaeological excavations.

les mesures nécessaires. L'amélioration des conditions de vie de la population locale est également prévue par la loi.

BELGIQUE

Bruges

Le projet de Bruges vise à restaurer 1 000 maisons dont 500 sont inhabitées. La ville dispose de moyens légaux de protection du patrimoine (expropriation — achat pour cause d'utilité publique d'immeubles à sauvegarder) et a les moyens de police et administratifs nécessaires pour empêcher les nouvelles démolitions ou les nouvelles constructions indues.

Namur

Namur, carrefour routier et maritime, a fait l'objet d'une étude concertée du ministère de la Culture française, de la municipalité et d'une association dénommée « Namur 1980 ». Il s'agit dans ce projet 1. d'appliquer la législation en matière de logement, 2. d'autoriser les pouvoirs locaux à financer les travaux de restauration, 3. de coordonner les activités des services responsables du logement et de l'aménagement du territoire.

CHYPRE

Cantara-aya-Nara

Ce vaste territoire à l'est de Chypre, dont le château de Cantara constitue le pôle d'attraction, comprend d'importantes zones archéologiques ainsi que la ville de Famagouste. Les travaux de restauration sont en cours depuis 1973 avec l'assistance de l'Unesco et du Gouvernement. Le projet consiste à dresser un inventaire des monuments et sites à protéger et à préparer un plan de développement touristique.

Nicosie intra-muros

Le projet vise à moderniser et à réanimer cette vieille cité fortifiée unique au monde ainsi qu'à persuader des membres de diverses catégories socio-professionnelles de venir y habiter et y travailler. Les crédits, dont la plus grande partie devrait provenir de subventions de l'État, restent le principal obstacle à ce projet.

DANEMARK

Paysages protégés de Central Zealand

Cette région n'est pas concernée par le plan de développement métropolitain de Copenhague, et est destinée à satisfaire les besoins de récréation de la population. Le projet se propose de démontrer l'importance d'un cadre global de planification et comprendra l'aménagement d'un territoire de 1 800 ha, la restauration d'un manoir du dix-huitième siècle et des travaux de recherche archéologique.

Christiansfeld

A plan for this South Jutland village has been drawn up by the Historic Buildings Council and accepted by the town council in the form of a regulation under the overall development scheme. The state has already allocated funds for the implementation of the project.

Elsinore

The rapid economic development of Elsinore derives from its position on the frontier with Sweden. The project is to remove the major commercial and administrative activities from the centre, to realign streets and reorganise the surroundings in general. The Danish Government hopes that the enterprise will also serve as a showpiece from which the whole country can learn.

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY

Berlin

The project concerns three residential districts, in which the state of repair of the buildings and facilities are generally satisfactory. Preliminary cost estimates, and, where necessary, cost benefit analyses are planned to establish criteria for deciding between improving existing housing or erecting new buildings. Public investment and other social costs can in this way be compared.

Alsfeld

The mediaeval historic centre of Alsfeld is in a poor state of repair owing to lack of maintenance and the concentration of immigrant families. The redevelopment plan, involving plot consolidation and the restoration of individual buildings, is aimed at making the centre a tourist attraction.

Rothenburg ob der Tauber

This small walled Bavarian town is succeeding in controlling the advertisements and neon signs of an expanding local commercial activity, and has its own building company for restoring public buildings. Private buildings are maintained by local craftsmen.

Trier

Shops and industry have destroyed the residential character of the important mediaeval centre of this town. The project, under the overall direction by the Federal Minister for the Interior, aims to adapt the existing architectural heritage in developing an economic, cultural and tourist centre.

Christiansfeld

Ce village dans le Jutland du Sud fait l'objet d'un plan du Conseil des bâtiments historiques qui a été accepté par la Municipalité sous forme d'un règlement du plan d'aménagement. L'État a déjà affecté des crédits pour la mise en œuvre de ce projet.

Helsingør

Située à la frontière suédoise, cette ville bénéficie grâce à sa situation d'un développement économique rapide. Il s'agit d'éloigner les grandes activités commerciales et administratives du centre, réaménager des rues et, en général, l'environnement. Le projet devra aussi servir, selon les vœux du Gouvernement danois, comme moyen de démonstration et d'éducation dans le pays.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Berlin

Le projet concerne trois quartiers dont l'état des constructions et les équipements sont dans l'ensemble satisfaisants. Une évaluation préalable des coûts et, le cas échéant, des analyses coûts-bénéfices sont prévues en vue de déterminer les critères de choix entre l'amélioration de l'habitat ancien ou la construction de nouveaux bâtiments. Ces analyses faciliteront la comparaison du coût des investissements publics et d'autres coûts sociaux.

Alsfeld

Le centre historique d'Alsfeld d'origine médiévale a subi un processus de dégradation dû au manque d'entretien et à la concentration d'une population d'immigrés. Le plan d'assainissement portant sur le « remembrement » des parcelles et la restauration de maisons individuelles vise à donner au centre un intérêt touristique.

Rothenburg ob der Tauber

Cette petite ville fortifiée de Bavière, confrontée aux problèmes posés par l'expansion des activités commerciales locales, a institué une réglementation très stricte en matière d'affichages et d'illuminations. Elle dispose de sa propre entreprise de construction qui restaure les immeubles municipaux et publics. Les bâtiments privés sont entretenus par des artisans de la ville.

Trèves

L'implantation de grands magasins et d'industries a détruit le caractère résidentiel de l'important centre médiéval de la ville. Le projet, placé sous la responsabilité du ministère fédéral de l'Intérieur, vise à adapter le patrimoine architectural existant en le développant en centre économique, culturel et touristique.

Xanten

The mediaeval centre of Xanten lies in an area, bordering dense industry and transport routes, zoned for the development of recreational facilities. The cultural monuments of Xanten itself are to be restored, excavation is planned of a nearby Roman town (*Colonia Traiana*), and a new residential town will be built closely linked with the mediaeval Xanten. The public authorities are heavily committed in the financing of the overall project, especially planning, land acquisition, excavation and landscaping; but individual building operations will largely be carried out on a private basis.

FRANCE

Colmar

The project of Colmar, the chief town in the Haut-Rhin, concerns the 13th to 18th-century half-timbered houses, characteristic of Alsace. Restoration of the first operational zone, of 0.5 hectares, is finished. The legislative basis includes implementation of the Malraux Act of 1962.

Conques

The tiny rural village of Conques, near Carcassonne, boasts an important Romanesque collegiate church. The project aims to integrate existing occupations with tourism.

Rouen

The project of Rouen, the main city of Upper Normandy, involves the application of the Malraux Act of 1962 in order to restore for residential purposes the derelict buildings damaged by bombing during the last war. The municipality is also currently introducing an extensive system of pedestrian precincts.

Sarlat

This small town in the Dordogne is composed of 14th to 18th-century buildings, individually of historic value. Restoration work is well advanced thanks to co-operation by private owners; it is being financed by a semi-public company with further grants from the state.

IRELAND

Holycross

The project aims to ensure stability for the village community, threatened by the decline in agriculture, and to preserve the important 13th-century Cistercian Abbey.

Xanten

Le centre médiéval de Xanten se situe aux confins d'activités industrielles intenses et d'axes routiers importants dans une zone destinée au développement d'équipements de loisir. Les monuments d'intérêt culturel de Xanten doivent être restaurés; des fouilles sont prévues dans la ville romaine avoisinante (*Colonia Traiana*); et une nouvelle ville résidentielle sera construite en liaison étroite avec le centre médiéval de Xanten. Les autorités publiques se sont engagées à financer l'ensemble du projet, et en particulier la planification, l'acquisition de terrains, les fouilles et l'aménagement des jardins. Les opérations immobilières isolées seront réalisées pour la plupart sur une base privée.

FRANCE

Colmar

Le projet de Colmar, principale ville du Haut-Rhin, porte sur des constructions caractéristiques alsaciennes, des maisons à colombage du treizième et du dix-huitième siècle. Un premier flot opérationnel de 0,5 ha est terminé. L'un des instruments juridiques utilisés est la loi Malraux (1962).

Conques

Ce petit village rural, près de Carcassonne, possède une importante église romane. Le projet vise à intégrer les fonctions actuelles avec des activités touristiques.

Rouen

Le projet de Rouen, principale ville de Haute-Normandie, s'insère dans le cadre de la loi Malraux (1962) et vise à remettre en état d'habitation les immeubles vétustes, endommagés par les bombardements de la dernière guerre. La municipalité est aussi en train de créer un vaste ensemble de voies piétonnières.

Sarlat

Petite ville de Dordogne comprenant un ensemble immobilier de grande qualité du quatorzième au dix-huitième siècle dont chaque immeuble recèle une valeur monumentale. Les travaux, très avancés grâce au consentement des propriétaires d'immeubles, sont financés par une société d'économie mixte et des subventions de l'État.

IRLANDE

Holycross

Le projet vise à assurer la stabilité de la communauté du village, menacée par le déclin de l'agriculture, et préserver une importante abbaye cistercienne du treizième siècle.

Limerick

The project concerns the restoration of St John's Square, bordered by 18th-century stone buildings but at present abandoned, and its re-establishment as a community focal point. Transfer of Church property is involved and the use of a graveyard as a public promenade.

ITALY

Ancona

Victim of the last war and of earthquakes in 1930 and 1972, Ancona has chosen to allocate municipal funds to the rehabilitation of its historic centre rather than to the construction of new housing on the periphery. With the help of special legislation, it is hoped to preserve the social structure of the artistic quarters as well as restoring and converting the old buildings to modern uses.

Bologna

Two plans are involved in the pilot project for the large historic centre. The traffic regulation plan involves creating pedestrian precincts, and encouraging public transport rather than private. The conservation plan, the subject of the recent symposium held in Bologna in October 1974, aims to ensure that part of the architectural heritage of the centre is reserved for inhabitants from the medium to lower income groups.

Taranto

The old centre, Citta Vecchia, is geographically and materially isolated by the prosperous expansion of the modern commercial town. Local pressure has prevented the demolition of the centre and brought together local, regional and national co-operation in a conservation scheme.

Verona

The project concerns the "Veronetta" district, on the left bank of the river and in a very bad state of preservation. Institutions are to contribute towards that part of the project which concerns it: thus GESCAL (a body responsible for financing low-rent housing) for housing, the municipality for streets and facilities, and the Superintendent for monuments and the cultural aspects of the work.

LUXEMBOURG

Luxembourg

The pilot project applies to the "Marché aux Poissons" quarter which is inhabited largely by immigrant workers. The aim is to improve living conditions for residents and to speed up their assimilation.

Limerick

Le projet porte sur la restauration de la place St-John, entourée de bâtiments de pierre du dix-huitième siècle à l'état d'abandon, et vise à lui restituer sa fonction de centre de la communauté. On envisage également le transfert de la propriété de l'Eglise, et l'utilisation d'un cimetière comme espace ouvert d'intérêt public.

ITALIE

Ancône

Endommagée par la dernière guerre et par les tremblements de terre de 1930 et 1972, Ancône a choisi d'octroyer des fonds municipaux à la réhabilitation de son centre historique plutôt qu'à la construction de nouveaux immeubles dans la périphérie. On espère, à l'aide d'une législation spéciale, préserver la structure sociale des quartiers historiques ainsi que restaurer et adapter les immeubles anciens aux besoins de la vie moderne.

Bologne

La réalisation exemplaire du centre historique repose sur deux plans importants. Le plan de réglementation de la circulation se propose de créer des itinéraires piétonniers, de limiter les transports individuels au profit des transports publics. Le plan de conservation, objet de la récente confrontation tenue à Bologne en octobre 1974, a pour but d'assurer qu'une partie du patrimoine architectural du centre soit destinée à ses habitants à revenu moyen ou bas.

Tarente

Le centre historique de la ville, la *Citta Vecchia*, est géographiquement isolé et laissé à l'écart du développement prospère de la ville commerciale moderne. Des pressions exercées par la population locale ont empêché la démolition du centre et ont poussé à la création d'un plan de conservation réunissant les autorités locales, régionales et nationales.

Vérone

Le projet concerne un quartier nommé *Veronetta* situé sur la rive gauche du fleuve, dont les conditions de conservation sont très mauvaises. Des institutions contribueront à la réalisation du projet pour la partie qui les concerne: la GESCAL (organisme chargé du financement des habitations à loyer modéré) pour les habitations, la municipalité pour les rues et les équipements, la Surintendance pour les monuments et les aspects culturels du travail.

LUXEMBOURG

Luxembourg

Le projet intéresse le quartier du « Marché aux poissons » habité principalement par des travailleurs immigrés. Il a pour objectif de rendre ce quartier plus accueillant pour ceux qui y habitent et de faciliter leur assimilation.

MALTA

Mdina

The walled city of Mdina, once the capital of Malta, is built exclusively of the local limestone, which weathers badly. The facades of its buildings need therefore careful attention. It is also planned to re-site underground the unsightly array of aerial electricity and telephone wires, and to impose severe restrictions on motorised traffic inside the city.

NETHERLANDS

Amsterdam

The project concerns the dilapidated 18th-century "Jordaan" district adjacent to the mediaeval centre. Interest lies in the part played by private societies and foundations in financing restoration work.

Middelburg

A 16th-century fortified town, now rapidly extending. The ten-year conservation plan is being carried through at local level, and aims at the preservation of a proper cross-section of society in the progressively restored historic centre.

Orvelte

At present a tiny uninhabited Saxon village in an area changing from predominantly agricultural pursuits. Landscaping and the establishment of a cultural and educational centre in the village constitute the project.

NORWAY

Nusfjord

This tiny fishing village with about 200 inhabitants has managed to survive without outside assistance with its 18th to 19th-century wooden houses still in good condition. These are now registered, and a plan proposed for the development of the village which will nevertheless allow their conservation.

Røros

Copper-mining and farming have been the main activities of Røros since the 17th century. The conservation of its old wooden houses and the characteristic mediaeval outlying farms is to be intensified and careful planning applied to future development of the town.

Stavanger

The project concerns the restoration of 19th-century wooden houses in the "Gamle Stavanger" sector of this coastal town. The restoration plan, adopted in 1955 by the municipality, was put forward by an association of owners and residents. Its financing is borne by the municipality and the state.

MALTE

Mdina

Ancienne capitale de Malte, entourée de remparts du quinzième siècle, Mdina est construite en calcaire de Malte, se désagrégeant assez vite. Les façades nécessitent donc un entretien suivi. Il s'agit également d'enfouir les multiples fils électriques et téléphoniques et d'imposer de sévères restrictions au trafic des véhicules à moteur à l'intérieur de la ville.

PAYS-BAS

Amsterdam

Le projet concerne un quartier du dix-huitième siècle appelé *Jordaan*, en mauvais état de conservation, adjacent à la partie médiévale. L'intérêt de ce projet réside surtout dans la participation d'associations et fondations privées au travail de restauration.

Middelburg

Middelburg est une ville fortifiée du seizième siècle caractérisée par une croissance rapide. Un plan décennal est mis en œuvre au niveau local. Il vise à assurer la présence de toutes les catégories de revenus dans le centre historique au fur et à mesure de sa restauration.

Orvelte

Ce petit village saxon, à présent inhabité, s'insère dans un milieu rural en pleine transformation. Le but du projet est de protéger le site naturel et d'installer des équipements socio-culturels et éducatifs dans le village.

NORVÈGE

Nusfjord

Ce petit village de pêcheurs de 200 habitants environ est parvenu sans aide extérieure à préserver en bon état ses maisons en bois du dix-huitième-dix-neuvième siècle. Celles-ci sont à présent répertoriées, et le plan proposé pour le développement du village assurera néanmoins leur préservation.

Røros

Les mines de cuivre et l'agriculture constituent depuis le dix-septième siècle les principales activités de Røros. La préservation de ses vieilles maisons de bois et de ses fermes médiévales caractéristiques aux alentours devrait être intensifiée et le développement futur de la ville soumis à une planification soigneusement étudiée.

Stavanger

Le projet vise à restaurer des maisons en bois du dix-neuvième siècle dans un quartier dénommé *Gamle Stavanger* de cette ville côtière. Le plan de restauration, adopté en 1955 par la municipalité, a été proposé par une société de propriétaires et de résidents. Son financement est pris en charge par la municipalité et par l'État.

SPAIN

Arcos de la Frontera

This small Andalusian town, on the borders of Christian and Muslim Spain, lies on a slope which makes access to certain parts of it difficult. This, along with the lack of facilities, is leading to the abandonment of some houses. The technical difficulties connected with the restoration work are due to the serious deterioration of many buildings. The interest of the project consists in co-ordinating the present sporadic moves for restoration.

Segovia

No description available.

Sos del Rey Católico

This project involves a small walled village in the mountain region of Saragossa. Its 12th to 14th-century buildings are to be restored with provision also for large open spaces. Owing to the economic decline of the surrounding area the village has suffered badly from emigration; the project therefore aims also at giving new life to the village.

Trujillo

The project involves restoration of the sumptuous palaces of the Conquistadores and also of part of the mediaeval ramparts. Problems are presented by the need to satisfy both the requirements of new citizens and of tourists. The interest of the project lies in establishing a balance between work considerations and those of the quality of life.

Ubeda-Baeza

No description available.

SWEDEN

Engelsberg Ironworks

Engelsberg is famous for its 17th-century ironworks of which all the buildings are still conserved. It is planned to turn these buildings into museums, archives and offices. The project has therefore an educational and documentary character.

Falun

The project of Falun, an important mining centre, aims to restore two areas, famous for their wooden houses, built to lodge workers and craftsmen. Private owners, the municipality, and the state share in the financing of the project which is of both historical and social interest.

Visby

The project of Visby, a walled town on the Baltic Sea, has the objective of encouraging a return to the old town of those people with such shops and trades as may help to improve tourist facilities (especially accommodation) and make it also possible for the original inhabitants to remain.

ESPAGNE

Arcos de la Frontera

Petite ville en Andalousie à la frontière de l'Espagne chrétienne et de l'Espagne musulmane, Arcos de la Frontera est située sur un terrain en pente qui rend l'accès à certaines parties de la ville difficile en même temps que le manque d'équipements provoque l'abandon de certaines habitations. Les difficultés techniques des travaux de restauration proviennent des conditions de dégradation considérable de nombreuses habitations. Il s'agit de coordonner les initiatives actuelles de restauration entreprises dans un ordre dispersé.

Segovie

Pas de description disponible.

Sos del Rey Católico

Ce projet porte sur un petit village fortifié dans la région montagneuse de Saragosse et se propose de restaurer un patrimoine qui remonte au douzième-quatorzième siècle, en aménageant de grands espaces ouverts. Il s'agit également de réanimer l'ensemble du village déserté par la population en raison du contexte économique en régression.

Trujillo

Le projet vise à restaurer les somptueuses résidences des *conquistadores* ainsi qu'une partie historique fortifiée. Il se heurte aux besoins de l'immigration et au développement du tourisme. L'intérêt du projet réside dans la recherche d'un équilibre entre la qualité de la vie et le travail.

Ubeda-Baeza

Pas de description disponible.

SUÈDE

Engelsberg Ironworks

La ville d'Engelsberg se distingue par ses aciéries du dix-septième siècle dont tous les édifices sont actuellement conservés. Il s'agit de transformer des bâtiments en musée, archives et bureaux. Le projet présente donc une valeur éducative et documentaire certaine.

Falun

Le projet de Falun, centre minier important, vise à restaurer deux quartiers célèbres pour leurs maisons de bois construites pour loger les ouvriers et les artisans. Les propriétaires, la municipalité et l'État financent conjointement le projet qui présente un intérêt historique et social.

Visby

Le projet de Visby, ville fortifiée sur la mer Baltique, a pour objectif d'inciter à revenir dans la vieille ville ceux des magasins et des commerces dont la présence améliorera le tourisme (notamment l'hébergement) et permettra également aux habitants de ne pas quitter les lieux.

SWITZERLAND

Ardez

This village on a major Austria-Switzerland road contains several important monuments and a large number of listed private houses decorated with Sgraffiti and mural paintings. Restoration plans include the construction of a by-pass and revision of the local building regulations and planning scheme. The project is to be directed by a special committee composed of representatives of the various authorities involved and of the Swiss National Heritage League.

Corippo

Forty or so decaying stone cottages, some of which have been abandoned, around a 17th to 18th-century parish church, make up the attractive rural ensemble of the Alpine village of Corippo. The extensive restoration required is being carried out with particular attention to infrastructures and the establishment of a living community. A special committee may be set up as at Ardez.

Martigny/Octodurus

The town lies on the site of the Roman city of Octodurus of which much has been preserved. A resident team of archaeologists is to be set up and systematic excavation of the area carried out. Everything worthy of conservation is to be preserved either at a local museum or *in situ*. A new local planning scheme should ensure that the modern town develops harmoniously alongside the historic remains. Again a special committee will supervise the operations.

Morat

This small mediaeval town in the Canton of Fribourg lies on the shores of a lake in an area of outstanding natural beauty. The project involves restoring the rampart walk and several churches, and the general improvement of the urban environment.

TURKEY

Istanbul

Careful attention is being paid to preservation of the historic monuments in the old city of Istanbul and to those on both sides of the Bosphorus. The skyline is protected by a height restriction of 40 metres on modern building. The historic timber houses are objects of a special restoration scheme.

Göreme

This central Anatolian valley, with buildings going back to the 10th to 13th centuries, is a major tourist attraction but is gradually losing its local population. The government has now begun to

SUISSE

Ardez

Ce village, traversé par un axe routier Autriche-Suisse, se distingue par quelques monuments importants et un grand nombre de maisons particulières classées, décorées de sgraffites et de peintures murales. Les plans de restauration comprennent la construction d'une route de détournement et la révision du règlement local de construction ainsi que du plan d'aménagement local. Le projet sera confié à un comité spécial composé de délégués des diverses autorités concernées et de la Ligue suisse du patrimoine national.

Corippo

Une quarantaine de petites maisons de pierre, tombant en décrépitude et dont certaines sont déjà abandonnées, groupées autour de l'église paroissiale, font de Corippo, petit village alpin, un ensemble rural particulièrement attrayant. Le vaste travail de restauration va être effectué en accordant une importance particulière à l'infrastructure et à l'établissement d'une vie de communauté. Un comité spécial se constituera probablement comme à Ardez.

Martigny/Octodurus

La ville occupe l'aire de la cité romaine d'Octodurus dont subsistent beaucoup de monuments. Une équipe permanente d'archéologues doit se constituer et procéder à des fouilles systématiques du secteur. Tout ce qui mérite d'être conservé le sera, soit dans un musée local, soit *in situ*. Un nouveau plan d'aménagement devrait garantir une évolution harmonieuse de la ville moderne à côté des vestiges historiques. Là encore un comité spécial contrôlera les travaux.

Morat

Cette petite ville médiévale dans le canton de Fribourg est située au bord d'un lac dans un environnement naturel remarquable. Le projet prévoit la restauration du chemin de ronde le long des remparts et de plusieurs églises ainsi qu'une amélioration générale de l'environnement urbain.

TURQUIE

Istanbul

Les travaux concernant les monuments historiques dans la vieille ville d'Istanbul ainsi que ceux situés sur les deux rives du Bosphore ont fait l'objet d'un soin particulier. La construction de bâtiments modernes d'une hauteur supérieure à 40 mètres est interdite. Les maisons historiques en bois font l'objet d'un plan de restauration spécial.

Göreme

Cette vallée située au centre de l'Anatolie dont les constructions remontent au dixième-treizième siècle est un important centre d'attraction touristique mais présente cependant des phénomènes

re-establish it as a National Park with plans for supervised development and restoration. These plans are based on continuing scientific study of the area.

Ephesus

The project concerns the protection and further excavation of the archaeological site of this famous ancient Greek and Roman city. At present the legal means of protection are the Town Planning Act and the Building Act ; but special legislation is being studied.

UNITED KINGDOM

Chester

The pilot project at Chester involves the restoration of a street, containing buildings which are at present in a poor state of repair. The municipal authorities will have to obtain the co-operation of owners in the work of restoration and to solve the problems connected with the evacuation of residents and their resettlement in new houses. Conservation grants will be sought.

County of Fife

The "little houses" improvement scheme of the National Trust for Scotland and financed by revolving funds. The property once restored is protected in perpetuity by a conservation agreement.

Edinburgh

The Edinburgh project concerns the central area, New Town. A committee has been set up to take care of the financial and administrative aspects of the conservation. Two thirds of its subsidy comes from the state, one third from the city council. It has encouraged the implementation of four pilot schemes and has awarded grants of 15 to 86% of the additional expense involved in restoring external architectural features. Alongside this restoration effort, research has been undertaken on wrought-iron work in New Town with a view to its subsequent re-use.

Poole

The aim of the pilot project in this small Dorset town is to promote the improvement of Church Street, an area that has greatly deteriorated as a result of major public works which have driven away local tradespeople. The project embraces all aspects of urban environmental improvement and is financed by private owners with encouragement from the local authorities.

d'émigration. Le Gouvernement a entrepris son aménagement en parc national et effectue un contrôle de l'aménagement et des restaurations. Ces plans sont basés sur des études scientifiques en cours de la vallée.

Éphèse

Le projet porte sur la protection et les fouilles du site archéologique de cette ville renommée des anciens Grecs et des Romains. Les instruments juridiques pour la protection du site sont les lois sur l'urbanisme et la construction, mais une législation spéciale est à l'étude.

ROYAUME-UNI

Chester

Le projet de Chester porte sur la restauration d'une rue dont les bâtiments sont en mauvais état. La municipalité devra obtenir la participation des propriétaires à la restauration du patrimoine immobilier et faire face aux problèmes posés par le déplacement et l'installation des résidents dans de nouveaux édifices. Des subventions prévues par la législation sur la conservation s'efforceront d'assurer le financement des travaux.

County of Fife

Projet de mise en valeur des maisons de taille modeste, élaboré par le *National Trust for Scotland* et financé par le fonds d'avance remboursable (*revolving funds*). Les maisons conservées sont protégées à perpétuité par une clause de classement.

Edinburgh

Le projet d'Edinburgh intéresse la zone centrale appelée *New Town*. Un comité a été créé ayant pour mission de prendre en charge les aspects financiers et administratifs de la conservation. Les subventions accordées à ce comité sont versées à raison de deux tiers par l'État et d'un tiers par le conseil municipal. Le comité a encouragé la mise en œuvre de quatre projets pilotes et a accordé des subventions atteignant 15 à 86 % du supplément des dépenses qu'entraînerait la restauration des motifs architecturaux extérieurs. Parallèlement à cet effort de restauration a été entreprise une étude sur la ferronnerie en vue de sa réutilisation ultérieure.

Poole

Le projet de Poole, petite ville du Dorset, a pour but de promouvoir l'amélioration de l'environnement de la *Church Street*, victime d'un processus de dégradation causé par de grands travaux qui ont éloigné les activités commerciales. Le projet couvre tous les aspects de l'amélioration de l'environnement et est financé par les propriétaires privés encouragés par les autorités publiques.

APPENDIX III

**Progress reports
from National Committees ¹**

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY

The German National Committee, set up in 1973 under the presidency of Dr Hans Maier, Bavarian Minister of State for Education and Cultural Affairs, is composed of representatives of the political parties, national and municipal authorities, the Churches, trade unions, industry and commerce, youth organisations, the mass media and the *Deutsche Heimatbund*. Four working groups have been constituted for the 1975 campaign.

1. *Public relations.* It is planned to launch an advertising and publicity scheme in German newspapers and periodicals, to distribute information booklets, to organise a schoolchildren's competition and to issue a number of publications on questions relating to the protection of the architectural heritage. Other activities include a national touring exhibition, an information brochure on EAHY and the issue of a series of commemorative medals. The launching event for the EAHY 1975 in the Federal Republic of Germany, to be held in Bonn on 20 January 1975, will be inaugurated in the presence of the Federal President with a supplementary programme to follow the ceremony.

2. *European and national pilot projects.* The cities of Bamberg, Lübeck and Regensburg are being studied alongside the German pilot projects of the European programme.

3. *Concept.* This working group has established the plan for realising the EAHY 1975 in the Federal Republic of Germany, and will next give consideration to the differing situation of conservation in the various federal *Länder*.

4. *Legal and fiscal problems.* Subjects to be studied include an inventory of the legal situation as regards conservation, proposals for improving the legal instruments available, and recommendations for tax facilities for conservation and restoration of old buildings. Already a draft law "for the conservation and modernisation of buildings valuable from a cultural, historical and town planning point of view"

1. These entries are derived from reports submitted by National Committees in response to a circular sent out on 6 November 1974. Certain cuts have been necessary to bring a number of reports within comparable limits. Reports omitted have not yet been received but may be circulated at a later date.

ANNEXE III

Rapports d'activité des comités nationaux ¹

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Le Comité national allemand, créé en 1973 sous la présidence du ministre de l'Éducation et des Affaires culturelles de l'État de Bavière, M. Hans Maier, se compose de représentants des partis politiques, des pouvoirs centraux et municipaux, des Églises, des syndicats, de l'industrie et du commerce, des organisations de jeunesse, des moyens de communication de masse et du *Deutsche Heimatbund*. Quatre groupes de travail ont été créés en vue de la campagne de 1975 et s'occupent respectivement des questions suivantes :

1. *Relations publiques.* Il est prévu de lancer une campagne publicitaire dans la presse écrite allemande (quotidiens et périodiques), de distribuer des brochures d'information, d'organiser un concours destiné aux enfants des écoles et de faire paraître plusieurs publications sur des questions relatives à la protection du patrimoine architectural. Parmi les autres activités envisagées, on peut citer : une exposition itinérante nationale, la publication d'une brochure d'information sur l'Année et la frappe d'une série de médailles commémoratives. L'Année sera lancée en Allemagne par une cérémonie d'inauguration qui se tiendra le 20 janvier 1975 à Bonn en la présence du Président de l'État fédéral et qui sera suivie d'un programme complémentaire.

2. *Réalisations exemplaires européennes et nationales.* Ce groupe de travail examine actuellement la possibilité de lancer des projets dans les villes de Bamberg, Lübeck et Regensburg et à étudier les réalisations exemplaires allemandes relevant du programme européen.

3. *Planification.* Ce groupe de travail a arrêté le programme de la campagne de l'Année en République Fédérale d'Allemagne et examinera ensuite la situation nationale en matière de conservation, qui varie d'un État à l'autre.

4. *Problèmes juridiques et fiscaux.* Parmi les questions confiées à ce groupe figurent : l'établissement d'un bilan de la situation juridique dans le domaine de la conservation ; des propositions en vue d'améliorer les instruments juridiques existants ; des recommandations touchant l'octroi d'allègements fiscaux pour la conservation et la restauration des bâtiments anciens. Les travaux de

1. Ces comptes rendus sont repris des rapports établis par les comités nationaux en réponse à une circulaire qui leur a été adressée le 6 novembre 1974. Certains de ces rapports ont dû être résumés, pour qu'ils aient tous une longueur comparable. Les comptes rendus qui ne figurent pas ici ne nous sont pas encore parvenus, mais devraient être diffusés ultérieurement.

has been submitted to the German *Bundestag* as a result of the work done by this group of the National Committee.

FRANCE

The French National Committee, under the chairmanship of the Secretary of State for Culture and assisted by an executive committee and several regional committees, has established the following programme for the 1975 campaign :

— a major exhibition is to be held in Paris from January to March derived from the competition started in 1973 on the theme of art, history and tradition in the towns, cities and villages of France. Other exhibitions, on Paris and Vicence, will follow ;

— a competition of restoration projects for French towns is planned in parallel with the European competition ;

— continued grants will be given to the four French pilot projects ;

— symposia and courses will cover such subjects as the integration of buildings in sites, the architectural heritage in 2000 (organised with the Ledoux Foundation and the European Foundation of Culture) ; housing and historic monuments in protected areas of natural beauty ; young people and historic monuments ; the restoration of historic monuments (organised by the French branch of Icomos) ;

— many special publications are envisaged, including a series of brochures by the Commissariat of Tourism and an album of 120 slides on the French architectural heritage. Three short documentary films are to be made on art and conservation, and an audio-visual exhibition on contemporary architecture will tour the country ;

— the Secretariat of State for Tourism is to continue its regional programme with the subject of "Gothic Art in Picardy".

GREECE

The Greek National Committee was formed only a few months ago, but it has already been able to organise a preliminary programme for 1975.

It is hoped that the 1975 campaign will include : a photographic exhibition which, with accompanying lectures and organised visits, will tour the main cities of Greece on its way to Amsterdam in October 1975 ; the issuing of a commemorative stamp ; the involvement of schools (in a commemorative design competition) and universities (in studies of particular conservation projects or aspects of planning) ; co-operation with companies for their

ce dernier groupe ont déjà permis de soumettre au *Bundestag* un projet de loi relatif à « la conservation et la modernisation des bâtiments présentant un intérêt culturel, historique et urbanistique ».

FRANCE

Le Comité national français, sous la présidence du secrétaire d'État à la Culture et assisté d'un comité exécutif et de plusieurs comités régionaux, a établi pour la campagne de 1975 le programme suivant :

— une exposition principale doit se tenir à Paris de janvier à mars, aboutissement d'un concours commencé en 1973 sur le thème des villes d'art, cités d'histoire et villages de tradition de France. Deux autres expositions sur Paris et Vicence se tiendront plus tard ;

— un concours de projets de restauration s'articulera sur celui organisé au niveau européen ;

— des aides continues seront accordées aux quatre réalisations exemplaires françaises ;

— des colloques et des séminaires se tiendront entre autres sur les thèmes de l'intégration des bâtiments dans les sites ; le patrimoine architectural en l'an 2000 (sous l'égide de la Fondation Ledoux et de la Fondation européenne de la culture) ; l'habitat et les monuments historiques dans les sites naturels protégés ; les jeunes et les monuments historiques ; la restauration des monuments historiques (organisé par la section française d'Icomos) ;

— plusieurs publications spécialisées sont prévues, ainsi qu'une série de brochures du Commissariat au Tourisme et un album de 120 diapositives sur le patrimoine architectural français. Trois films documentaires de courte durée doivent être produits sur le thème l'art et la conservation, et un montage audio-visuel sur l'architecture contemporaine sera diffusé en France ;

— le secrétariat d'État au Tourisme va poursuivre ses opérations régionales dont la prochaine aura pour thème « L'art gothique en Picardie ».

GRÈCE

Bien que le Comité national grec se soit constitué il y a quelques mois seulement, il a déjà élaboré un programme provisoire pour 1975.

La campagne de 1975 devrait porter sur : une exposition photographique qui, accompagnée d'une série de conférences et de visites organisées, fera le tour des principales villes de Grèce avant d'être envoyée à Amsterdam en octobre 1975 ; l'émission d'un timbre commémoratif ; la participation des écoles (à un concours pour la recherche d'un sigle de l'Année) et des universités (à des études de projets spéciaux de conservation ou des aspects de

1975 calendars to present themes relating to the architectural heritage; the issue of a monthly bulletin. A national conference on preservation will be held on 4-7 September 1975.

Activity is not considered however as confined to 1975. A long-term plan has been drawn up which envisages the institution of art and preservation courses at all levels of education, the reorganisation of the national archives on monuments and sites which are at present confined to the archaeological heritage, the expansion of museum collections in a similar direction, the training of scientists in specific conservation techniques.

The institution of a central service (possibly a ministerial department) to co-ordinate all questions relating to the environment is to be proposed.

The richness and importance of the archaeological remains in Greece present a particular problem for conservation. Unavoidably excavation and research must continue to play a large part in the Greek approach to the architectural heritage. It is hoped that as a result of 1975 this approach will also be widened.

IRELAND

The Irish National Committee was established by its Chairman, the Minister for Local Government, and consists of representatives nominated by government departments and agencies, semi-state bodies, professional institutions and associations and voluntary organisations. A secretariat is provided by the National Institute for Physical Planning and Construction Research.

The committee has provided an Irish programme of pilot projects similar, but on a smaller scale, to that initiated by the Council of Europe. Local authorities have responded well and it is expected that about fifteen projects will be completed and monitored to provide material for a booklet.

A booklet *Irish Architecture—A Future for our Heritage* was published in December 1974 and will be distributed free to government departments, local authorities, voluntary organisations, architects, planners, engineers and the general public.

One group of members are preparing material for another booklet on the legal, financial and administrative problems related to architectural conservation and it is expected that this will be published before the end of 1975 to provide subsequent impetus to the work of the committee.

Other matters undertaken by the National Committee itself include the production of a film, the planning of television and radio programmes to mark

l'aménagement du territoire); une coopération avec les entreprises en vue de faire figurer les thèmes concernant le patrimoine architectural sur leurs calendriers de 1975; la publication d'un bulletin mensuel. Un Colloque national sur la préservation se tiendra du 4 au 7 septembre 1975.

Les activités ne sont pas censées se limiter à 1975. Un plan à long terme a été élaboré qui prévoit la mise en œuvre de cours d'art et de préservation à tous les niveaux de l'enseignement, la réorganisation des archives nationales des monuments et sites qui ne portent à présent que sur le patrimoine archéologique, dans cette même perspective, l'augmentation des collections dans les musées et la formation de scientifiques spécialisés dans les techniques particulières de conservation.

Une proposition sera soumise visant à créer un service central (éventuellement un secrétariat d'État) pour coordonner tous les problèmes relatifs à l'environnement.

La richesse et l'importance des vestiges archéologiques en Grèce posent un problème particulier de conservation. Les fouilles et les recherches doivent inévitablement continuer à jouer un rôle important dans la perspective grecque du patrimoine architectural. On espère que l'Année 1975 servira à élargir cette perspective.

IRLANDE

Le Comité national irlandais a été créé par son président, le ministre d'État chargé de l'administration locale, et se compose de représentants nommés par des services gouvernementaux, des organismes semi-publics, des institutions et associations professionnelles et des organisations bénévoles. Son secrétariat est assuré par l'Institut national de recherche sur l'aménagement et la construction.

Le comité a mis sur pied un programme de projets pilotes analogue, bien que plus restreint, à celui qui a été lancé par le Conseil de l'Europe. Les pouvoirs locaux ont réservé à ce programme un accueil favorable et l'on pense qu'une quinzaine de projets seront mis à exécution puis analysés en vue de la rédaction d'une brochure.

La brochure intitulée *L'architecture irlandaise — un avenir pour notre patrimoine*, qui a paru en décembre 1974, sera diffusée gratuitement aux services gouvernementaux, aux pouvoirs locaux, aux organismes bénévoles, aux architectes, urbanistes, ingénieurs, ainsi qu'au grand public.

Certains membres du comité préparent actuellement une autre brochure consacrée aux aspects juridiques, financiers et administratifs de la sauvegarde des monuments et l'on pense que cette brochure sera publiée avant la fin de 1975, ce qui donnera un nouvel élan aux activités du comité.

Parmi les autres initiatives prises par le Comité national lui-même, on peut citer la production d'un film, l'élaboration d'émissions de radio et de

1975, a commemorative postage stamp and a register of recognised projects.

Apart from these activities and general publicity, the committee has initiated a wide range of activities through its constituent member organisations and others. These include an award scheme launched by the Royal Institute of the Architects of Ireland, a major restoration project undertaken by the Irish Georgian Society, a number of schools' competitions promoted by *The Education Times*, *Aer Lingus*, the Bank of Ireland and *An Taisce*, the National Trust for Ireland, which is also undertaking a wide range of other activities to mark EAHY-75, a monthly competition for journalists with which the National Union of Journalists is associated, a special EAHY-75 award in *Bord Fáilte's* (Irish Tourist Board) Tidy Town Competition, a series of seminars promoted by *An Foras Forbartha* and the Institution of Engineers of Ireland. The National College of Art and Design has adopted a special programme to mark EAHY-75 and its Photographic School has commenced an on-going record of the buildings of Dublin, a special programme and literature on architectural conservation is being prepared for teachers of civics and history and even a group of blind children have undertaken the study of a building and intend to make a model of it.

LUXEMBOURG

1. Slide lectures for representatives of local authorities and associations (tourist offices etc.) on the problems of architectural conservation and enhancement.
2. Similar lectures for officials of youth movements.
3. Restoration of several castles on tourist routes, as part of the work of the Historic Monuments Department.
4. Preparation of courses for youth leaders and young people's work camps.
5. Preparation of a booklet for teachers, particularly primary teachers, explaining the problems and suggesting ways of arousing pupils' interest.
6. Regular publication throughout 1975 of illustrated newspaper items to make the public aware of the problems. Likewise for monthly calendars issued by the National Tourist Office.
7. Preparation of a travelling exhibition of photographs.

télévision destinées à marquer 1975, l'émission d'un timbre commémoratif et la compilation d'un registre des projets reconnus.

En dehors de ces initiatives et de la campagne publicitaire, le comité a engagé toute une gamme d'activités par l'intermédiaire de ses organisations membres et d'autres organismes. Au nombre de ces activités figurent un projet lancé par l'Institut royal des architectes d'Irlande, un grand projet de restauration entrepris par l'*Irish Georgian Society*, un certain nombre de concours scolaires lancés par l'*Education Times*, *Aer Lingus*, la Banque d'Irlande et *An Taisce*, le *National Trust for Ireland*, qui lance également toute une série d'activités destinées à marquer l'Année européenne du patrimoine architectural 1975, un concours mensuel pour les journalistes auquel participe l'Union nationale des journalistes, l'attribution d'un prix spécial Année européenne du patrimoine architectural 1975 dans le cadre du concours des villes propres du *Bord Fáilte* (Office du tourisme irlandais), et une série de séminaires organisés par *An Foras Forbartha* et l'Association des ingénieurs d'Irlande. Le *National College of Art and Design* a adopté un programme spécial destiné à marquer l'Année européenne du patrimoine architectural 1975 et son Institut de photographie a entrepris un inventaire des monuments de Dublin ; on prépare actuellement un programme spécial et des articles sur la sauvegarde des richesses architecturales à l'intention des professeurs d'instruction civique et d'histoire, et même un groupe d'enfants aveugles s'est mis à étudier un monument et se propose d'en faire une maquette.

LUXEMBOURG

1. Conférences avec projections de diapositives, faites aux représentants des pouvoirs locaux et des associations d'intérêt locales (syndicats d'initiatives, etc.), sur les problèmes de la défense et la mise en valeur du patrimoine architectural.
2. Conférences faites sur le même sujet aux responsables des mouvements de jeunesse.
3. Restauration, dans le cadre des travaux du service des monuments historiques, de plusieurs châteaux forts situés sur des circuits touristiques.
4. Préparation de stages pour moniteurs de jeunes et de camps de travail pour jeunes.
5. Préparation d'une brochure destinée aux enseignants, du degré primaire en particulier, les informant sur les problèmes et proposant des moyens d'y sensibiliser les élèves.
6. Publications dans les journaux, à intervalles réguliers, en 1975, de brèves notes illustrées initiant le public aux problèmes. Idem pour « agendas » mensuels diffusés par l'Office national du tourisme.
7. Préparation d'une exposition ambulante de photographies.

8. Organisation of guided sight-seeing tours.
9. Organisation of an inter-town competition on the enhancement of typical architectural sites.

Work on 1 to 3 is completed, that on the remaining items is in progress.

NETHERLANDS

European Architectural Heritage Year 1975 coincides with the 100th anniversary of state involvement by the Netherlands in monument care. It is also the 700th anniversary of Amsterdam, a city which contains the largest number of registered monuments in all European capitals. These three events are being co-ordinated to assure extensive publicity for the message "A Future for our Past".

The focus will naturally be the Conference of Amsterdam, from 21 to 24 October 1975, and the associated exhibitions and competitions, being organised on an international European level through the Council of Europe.

The National Committee is conducting its own campaign under the patronage of HRH Prince Claus of the Netherlands. In nine out of the eleven provinces of the country, special councils or sub-committees are operating to stimulate and co-ordinate local activities. A selective approach has been used to involve industry and commerce in advertising EAHY and in sponsoring particular rehabilitation projects. Through co-operation with the tourist industry, special facilities have been arranged to encourage both national and foreign visitors (a special map of monuments, concessions on tickets, films and slides at stations). The media are also fully involved in the planning and presentation of publicity about the Year (memorial books, special magazine issues, coverage of conservation news).

Research is being conducted into building regulations and contracts so as to reduce existing legal, technical and financial problems and make preservation more attractive to authorities, owners and tenants.

A considerable effort is being devoted to education in the problems and possibilities of conservation. Exhibitions and slides will be available for public use and in private societies. A correspondence course on architecture is arranged, and seminars will be held on architecture in the country and on the adaptation of old buildings to modern agricultural methods. Schoolchildren will be involved in a prepared programme of competitions and visits.

8. Organisation de circuits de visites guidées.
9. Organisation d'un concours entre localités portant sur la mise en valeur d'ensembles typiques.

Les travaux 1 à 3 sont achevés, les autres sont en cours d'exécution.

PAYS-BAS

L'Année européenne du patrimoine architectural 1975 coïncide avec le 100^e anniversaire de l'engagement du Gouvernement néerlandais dans l'effort de protection des monuments. C'est aussi le 700^e anniversaire d'Amsterdam, ville qui contient le plus grand nombre de monuments classés de toutes les capitales européennes. On s'efforce actuellement de coordonner ces trois événements afin d'assurer une grande publicité au slogan « un avenir pour notre passé ».

La manifestation la plus marquante de l'Année sera évidemment la Conférence d'Amsterdam qui se tiendra du 21 au 24 octobre 1975, ainsi que des expositions et concours connexes, organisés à l'échelon européen par l'entremise du Conseil de l'Europe.

Le Comité national conduit sa propre campagne sous le patronage de Sa Majesté le Prince Claus des Pays-Bas. Dans neuf des onze provinces du pays, des conseils ou sous-comités spéciaux s'emploient à stimuler et à coordonner les activités locales. On a eu recours à une méthode sélective pour inciter les entreprises industrielles et commerciales à faire connaître l'Année européenne du patrimoine architectural et à parrainer certains projets de réanimation. En collaborant avec l'industrie du tourisme, on a mis en œuvre des moyens spéciaux pour encourager le tourisme tant national qu'étranger (établissement d'une carte des monuments, vente de billets à tarif réduit, films et diapositives dans les gares). Les *media* sont également mis à contribution pour donner une publicité à l'Année (ouvrages commémoratifs ; numéros spéciaux de revues ; information sur les travaux de sauvegarde).

On étudie par ailleurs les règlements et les contrats relatifs à la construction, en vue de réduire les problèmes d'ordre juridique, technique et financier, et de faire en sorte que les projets de sauvegarde paraissent plus séduisants aux collectivités, propriétaires et locataires intéressés.

De grands efforts sont déployés pour sensibiliser l'opinion aux problèmes de la conservation et aux possibilités qu'elle offre. Des expositions et des projections de diapositives seront organisées dans des lieux publics ou des cercles privés. Il existe d'ores et déjà un cours par correspondance sur l'architecture et l'on prévoit d'organiser des séminaires sur l'architecture néerlandaise et sur les moyens d'adapter d'anciens bâtiments de manière à pouvoir appliquer des méthodes agricoles modernes. Les écoliers participeront, quant à eux, à un certain nombre de concours et de visites.

NORWAY

Nine committees have been set up by the Norwegian National Committee for the 1975 campaign.

Exhibition Committee. Twenty copies of a photographic exhibition are under preparation. On eighty boards, five themes are presented : 1. What could have been lost ? 2. What is our Norwegian architectural heritage ? 3. What is threatening our heritage ? 4. Historical background ; 5. Preservation preparations, laws etc.

Publication Committee. Over a dozen books are to be published for the EAHY on preservation work, town environment, agricultural buildings in relation to the environment, and the history of architecture.

Committee for Activity in Schools. A special issue of a periodical for teachers in primary and secondary schools will contain informative articles on EAHY 1975 and set up a plan of instruction co-ordinating the different subjects which can include preservation.

Committee for Agricultural Buildings. Books will be published to give advice on the adaptation of old and new agricultural buildings to the environment.

Business Committee. This committee is to help in producing posters for schools all over the country, informative pamphlets dealing with the possibilities for owners of old houses on how to acquire support for restoration work and repair, loans, grants etc. An exhibition is also proposed.

Pilot Project Committees and Co-ordinating Committee. Three committees are concerned with the individual Norwegian pilot projects.

Work is also in progress to establish committees for the preservation of coastal buildings, for finance, and for public relations.

Other activities include preparation of a documentary film and slide series (intended for schools), three special stamps with designs based on the pilot projects, a postmark campaign (using "A Future for our Past" and the emblem for EAHY 1975), a photographic competition, distribution of the magazine *Architectural Heritage*, a seminar on the care of coastal areas, a competition for young people on the preservation of the architectural heritage. The older members of the International Organisation 4 H (Head, Heart, Health, Hand) are to be involved in a practical plan for repair work. A revolving fund has been set up in Bergen, and the first house already bought, rehabilitated and resold.

NORVÈGE

Le Comité national norvégien a créé en vue de la campagne de 1975 les neuf comités ci-après :

Comité de l'exposition : prépare actuellement une exposition photographique dont le matériel sera reproduit en 20 exemplaires. L'exposition illustre cinq thèmes en 80 panneaux : 1. Ce qui aurait pu être perdu ; 2. Le patrimoine architectural norvégien ; 3. Menaces pesant sur ce patrimoine ; 4. Contexte historique ; 5. Projets, lois en matière de sauvegarde, etc.

Comité de publication : s'occupe de la publication, dans le cadre de l'Année, d'une douzaine d'ouvrages au moins sur les travaux de conservation, l'environnement urbain, les bâtiments agricoles et l'environnement, ainsi que l'histoire de l'architecture.

Comité d'action dans les écoles : prépare, dans un périodique destiné aux enseignants des écoles primaires et secondaires, un numéro spécial comprenant des articles sur l'Année et un programme d'enseignement qui regroupe les diverses matières ayant des rapports avec la conservation du patrimoine architectural.

Comité des bâtiments agricoles : est chargé de publier des ouvrages donnant des conseils sur l'adaptation à l'environnement des bâtiments agricoles neufs et anciens.

Comité d'information : doit contribuer à la production d'affiches destinées à être apposées dans les écoles de tout le pays et à la publication de brochures d'information sur les possibilités, pour les propriétaires de maisons anciennes, d'obtenir des prêts et des subventions à des fins de restauration et de réparation. Il se propose également d'organiser une exposition sur ce thème.

Comités de réalisations exemplaires et comité de coordination : Ces trois comités sont responsables des différentes réalisations exemplaires norvégiennes.

Des comités sont également en cours de création pour la sauvegarde des bâtiments côtiers, les questions de financement et les relations publiques.

Parmi les autres activités entreprises, citons les suivantes : préparation d'un documentaire et d'une série de diapositives (à l'intention des écoles) ; émission de trois timbres spéciaux illustrant chacun une réalisation exemplaire norvégienne ; organisation d'une campagne de cachets postaux (portant le slogan : « Un avenir pour notre passé » et l'emblème de l'Année) ; un concours de photographies ; la diffusion de la revue : *Patrimoine architectural* ; l'organisation d'un séminaire sur l'entretien des zones côtières ; enfin, un concours destiné aux jeunes sur la sauvegarde du patrimoine architectural. Les membres les plus anciens de l'*International Organisation 4 H (Head, Heart, Health, Hand)* seront invités à participer à l'élaboration d'un programme

In 1974 there were several radio and television programmes on EAHY 1975, and during 1975 itself about five programmes on each medium will be devoted to the subject.

The secretariat of the Norwegian National Committee is giving lectures on the EAHY 1975 and problems linked with preservation.

POLAND

The Polish Committee has been set up as a non-governmental organisation on the initiative of the Icomos¹ National Committee. Its Chairman is Professor St Lorentz, also Chairman of the Polish Icom² and Icomos Committee. Experts and representatives of organisations and institutions concerned with the protection of the cultural heritage have been invited to be associated with the committee's work.

The 1975 campaign coincides with the 30th anniversary of the protection of monuments in the People's Republic of Poland.

During 1974 several international events connected with EAHY 1975 took place in Poland, namely: the conference of jurists on the problem of international protection of the cultural heritage (25-28 May); the seminar of the International Union of Architects, Icomos and *Europa Nostra* on the integration of new architecture in old areas (13-20 October); the symposium of Icom and Icomos on museums in old buildings (9-18 September). For 1975 are planned: a symposium of the International Castles Institute, participation by the Polish Committee in the Amsterdam exhibition, several exhibitions on the protection of historic monuments in Poland for presentation abroad. A book illustrating this subject over the last thirty years (in several languages) is being prepared.

Studies conducted by the Academy of Sciences, by universities, and by the Conservateur General for Monuments include in particular an inventory of 19th and 20th-century buildings that should be preserved and also of whole villages, parks and cemeteries. In this way it is hoped creative architects will also become sensitive to the question of conservation. The Association of Polish Architects and the Society of Polish Town-planners have decided to set up sections on the protection of the cultural environment. In order to interest students in protection problems, the Ministry of Culture is to issue diplomas in 1975 for the best

concret en matière de réparations. Un Fonds d'avances remboursables, créé à Bergen, a déjà permis l'achat, la remise en état et la revente d'une maison.

En 1974, la radio et la télévision ont réalisé plusieurs émissions sur l'Année, et en 1975, l'une et l'autre y consacreront environ cinq émissions chacune.

Le secrétariat du Comité national norvégien donne des conférences sur l'Année et les problèmes de sauvegarde.

POLOGNE

Le Comité polonais a été créé avec le statut d'organisation non gouvernementale à l'initiative du Comité national de l'Icomos¹. Il est présidé par le professeur St-Lorentz, également président de l'Icom² et du Comité de l'Icomos pour la Pologne. Des experts et des représentants d'organisations et d'institutions s'occupant de protection du patrimoine culturel ont été invités à s'associer aux travaux du comité.

La campagne de 1975 coïncide avec le 30^e anniversaire de la protection des monuments en République populaire de Pologne.

En 1974, plusieurs événements internationaux liés à l'Année ont eu lieu en Pologne: une Conférence de juristes sur le problème de la protection internationale du patrimoine culturel (25-28 mai); un séminaire de l'Union internationale des architectes, d'Icomos et d'*Europa Nostra* sur l'intégration de l'architecture moderne dans les quartiers anciens (13-20 octobre); un symposium de l'Icom et de l'Icomos sur les musées établis dans des bâtiments anciens (9-18 septembre). Sont prévus pour 1975: un symposium de l'Institut international des châteaux historiques, la participation du Comité polonais à l'exposition d'Amsterdam, plusieurs expositions à l'étranger sur la protection des monuments historiques en Pologne. Un ouvrage en plusieurs langues retraçant l'histoire de la conservation du patrimoine depuis trente ans est en préparation.

Les études réalisées par l'académie des Sciences, les universités et le conservateur général des monuments, comportent notamment un inventaire des bâtiments du dix-neuvième et du vingtième siècle qui méritent d'être préservés, ainsi que des villages, parcs et cimetières intéressants. On espère ainsi sensibiliser les architectes à la question de la conservation et développer leur esprit créateur. L'Association des architectes et la Société des urbanistes polonais ont décidé d'instituer des sections pour la protection de l'environnement culturel. Afin d'intéresser les étudiants aux problèmes de protection, le ministère de la Culture doit décerner

1. Icomos: International Council for Monuments and Sites.

2. Icom: International Council of Museums.

1. Icomos: Conseil international des monuments et sites.

2. Icom: Conseil international des musées.

examples of integrating new architecture in historic centres of towns, and also for work that has aided conservation and the adaptation of monuments to new uses.

Young people are to be involved through the scout movement, and a special badge for the protection of monuments is envisaged.

To give publicity to the message of EAHY 1975, several television programmes are being prepared. Two special postage stamps and a number of postcards will also be issued.

The Conservateur General for Monuments is to award prizes for towns and localities that have been particularly active in actual conservation work. A number of national pilot projects have also been selected.

SPAIN

The 1975 programme of the Spanish National Committee has been drawn up in conjunction with the Ministry of Information and Tourism. Emphasis has been given to the role of the architectural heritage in tourism, and in particular to the development of large old buildings as *Paradors*, or tourist hotels. Several more of these *Paradors* and also other smaller tourist hostels are to be constructed in 1975, and a *Book of the Paradors* published.

There are also plans for the production of brochures and short documentary films on conservation action in a number of selected towns. A study will be made of legislation for the protection in the context of tourism of the architectural heritage. Cultural tourist routes are to be promoted and a television festival held on the upkeep of buildings.

In a spirit of co-operation the Spanish Committee is inviting representatives of other national committees to visit Spain during the European Architectural Heritage Year and tour a number of *Paradors*.

TURKEY

The Turkish National Committee, under the presidency of the Minister of Culture, is composed of representatives of both official and semi-official institutions. It has decided to divide its work into two sections, one concerning activities up to the Amsterdam Conference of October 1975, the other concerning the long-term measures to be adopted after this conference.

en 1975 des diplômes récompensant les meilleurs exemples d'intégration de l'architecture moderne dans les quartiers historiques, ainsi que les travaux qui ont contribué à la conservation et à l'affectation de monuments anciens à de nouveaux usages.

Les jeunes participeront à l'entreprise par l'intermédiaire du mouvement des éclaireurs et l'on envisage de créer un badge spécial « protection des monuments ».

Plusieurs programmes de télévision sont en préparation pour transmettre le message de l'Année. On prévoit également l'émission de deux timbres spéciaux et l'impression d'un certain nombre de cartes postales sur le thème de la conservation du patrimoine architectural.

Le conservateur général des monuments décernera des prix aux villes et aux localités qui se sont montrées particulièrement actives dans le domaine de la conservation. Enfin, plusieurs réalisations nationales exemplaires ont été sélectionnées.

ESPAGNE

Le programme pour 1975 du Comité national espagnol a été élaboré en liaison avec le ministère de l'Information et du Tourisme. L'accent a été mis sur le rôle du patrimoine architectural dans le développement du tourisme et en particulier l'aménagement de grandes constructions anciennes en *Paradors*, c'est-à-dire en hôtels de tourisme. Plusieurs *Paradors* ainsi que quelques hôtels plus petits devraient être construits en 1975 ainsi que la publication d'un *Livre des Paradors*.

D'autre part il est prévu de produire des brochures et des films documentaires de courte durée sur les actions de conservation dans plusieurs villes sélectionnées. Une étude sera entreprise sur la législation en matière de protection du patrimoine architectural dans le contexte du tourisme. Des routes touristiques d'intérêt culturel seront mises en valeur et un festival de télévision sera consacré à l'entretien des immeubles anciens.

Dans un esprit de coopération, le Comité espagnol se propose d'inviter des représentants des autres comités nationaux à visiter l'Espagne durant l'Année et à faire le tour d'un certain nombre de *Paradors*.

TURQUIE

Le Comité national turc, présidé par le ministre des Affaires culturelles, est composé de représentants d'organismes officiels et semi-officiels. Le comité a décidé de répartir ses travaux en deux catégories, selon qu'ils concernent : les activités à mener jusqu'à la conférence prévue à Amsterdam en octobre 1975 ; les mesures à long terme à adopter après cette conférence.

A sub-committee for education, press and budget has been established. It has organised a series of seminars, publications and other educational activities to be carried out by official and academic institutions in Turkey. Seminars include "The responsibilities of local authorities and the contribution of the public" (at Istanbul Technical University); "The ways of practice in the field of the preservation of the cultural heritage" (at Middle East Technical University); "The preservation of the cultural heritage in relation to city and regional planning" (at the Chamber of Architects); "The laws and their application in the field of preservation and restoration" (by the Ministry of Internal Affairs for local authorities and a second seminar on the same subject by the University of Ankara); "How to enjoy the cultural heritage" (at the Turkish Historical Society); "The place and importance of the historical and cultural heritage in our cultural life" (by the University of Ankara); "The preservation of the historical heritage" (by the Ministry of Education for teachers of art history). Other seminars and lectures are planned at museums, in middle schools and schools of theology; and necessary alterations are to be made in the education programme of soldiers.

Publications planned are an information pamphlet on EAHY 75, a handbook for middle school teachers, and a general guide book on preservation of the cultural heritage. Special posters and stamps are to be produced. The Turkish radio and television corporation is co-operating with the campaign.

An application has been made to the State Planning Organisation and the Ministry of Finance for the finances necessary for the pilot projects and other expenditure.

A second sub-committee is responsible for the Turkish pilot projects and the selection of material for exhibition in Turkey and in Amsterdam.

UNITED KINGDOM

In addition to the four United Kingdom projects, more than 500 restoration and improvement schemes, both large and small, are in hand or under active consideration. Nearly £2 million in grants has been offered by the government towards the cost of such schemes.

Technical and promotional aspects of the campaign are assisted by expert panels (business and industry, crafts, education, films and television, museums, tours and events, and youth). The co-operation of more than two thirds of the Chief

Le Comité national turc a créé un sous-comité pour l'éducation, la presse et le budget, qui s'est occupé d'une série de séminaires, de publications et de la planification d'autres activités éducatives dont seront chargées des institutions officielles et universitaires turques. Les séminaires ont porté sur les thèmes suivants : « Responsabilités des pouvoirs locaux et contribution du public » (à l'Université technique d'Istanbul); « Moyens mis en œuvre pour la sauvegarde du patrimoine culturel » (à l'Université technique du Moyen-Orient); « La sauvegarde du patrimoine culturel dans le contexte de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire » (à la Chambre des architectes); « Les lois et leur application dans le domaine de la sauvegarde et de la restauration » (donné parallèlement par le ministère de l'Intérieur — à l'intention des pouvoirs locaux — et par l'Université d'Ankara); « Comment apprécier le patrimoine architectural » (à la Société turque d'histoire); « Place et importance du patrimoine historique et culturel dans notre vie culturelle » (à l'Université d'Ankara); « Sauvegarde du patrimoine historique » (organisé par le ministère de l'Éducation, à l'intention des professeurs d'histoire de l'art). D'autres séminaires et conférences sont prévus dans les musées, les écoles secondaires de premier cycle et les instituts de théologie; par ailleurs, on envisage de modifier les programmes éducatifs de l'armée pour y traiter de ces problèmes.

Une brochure d'information sur l'Année, un manuel à l'usage des professeurs du secondaire de premier cycle et un guide général sur la sauvegarde du patrimoine culturel doivent être publiés. Des affiches et des timbres spéciaux sont également prévus. L'office de radio et de télévision de la Turquie coopère avec les organisateurs de la campagne.

Le commissariat au Plan et le ministère des Finances ont reçu une demande de crédits pour financer les réalisations exemplaires et autres dépenses.

Un autre sous-comité est chargé des réalisations exemplaires turques et du choix du matériel à exposer en Turquie et à Amsterdam.

ROYAUME-UNI

Outre les quatre projets pilotes nationaux, plus de 500 projets de restauration et de réaménagement, d'une importance variable, sont actuellement en cours ou à l'étude. Le Gouvernement a d'ores et déjà offert près de 2 millions de livres sterling de subventions pour financer la réalisation de ces projets.

Plusieurs groupes d'experts s'occupent des aspects techniques et promotionnels de la campagne (commerce et industrie, artisanat, éducation, cinéma et télévision, musée, voyages et expositions touristiques, et jeunesse). Grâce à la collaboration de plus

Education Officers in England will ensure a high level of interest in schools.

Projects include nine special awards and competitions—for practical conservation work and floodlighting (from which entries will be chosen for the European Local Authorities Competition); landscape and gardens; youth group activities; animated films and photography. At least twelve films are being made specially, and there will be at least six television series and more than ten individual programmes. A number of exhibitions are being mounted, both nationally and locally. As well as numerous local conferences and lecture programmes, there will be six or seven national or international conferences and seminars—subjects include the archaeology of towns; practical aspects of historic building conservation; economic and management problems of historic houses still in private hands; and the relationship between tourism and conservation at seaside resorts and inland spas. The Post Office will issue five special stamps. The British Tourist Authority, the national Tourist Boards and the travel trade are working on special tours for British and overseas visitors. A "Festival of Historic Houses" will include concerts and exhibitions, and a "Festival of Villages" will feature smaller rural communities of architectural merit. The first three "Heritage Centres" in Britain, designed to help people understand and value the nature of their architectural surroundings, will open in 1975 in Chester, Faversham and York.

An appeal has been launched for Britain's "Architectural Heritage Fund" to provide low-interest loan capital for local property-buying trusts. Progress is being made and the government has agreed to match, pound for pound up to a total of £500 000, the sums raised from private sources.

The United Kingdom secretariat, administered by the Civic Trust, has distributed over 400 000 copies of its information bulletin. The fifth issue, planned for January 1975, will be double-sized to allow for a full-spread "diary of 1975 events". The first issue (30 000 copies) of an educational bulletin was produced in September 1974; two more are planned for 1975, together with an increasing number of general information sheets and special releases to the media.

des deux tiers des principaux responsables de l'enseignement en Angleterre, on est assuré de voir les écoliers porter un grand intérêt à la campagne.

Au nombre des projets figurent neuf concours spéciaux portant sur les travaux concrets de sauvegarde et la mise en place d'éclairages par projecteurs (certaines installations seront retenues pour le concours européen des pouvoirs locaux); l'aménagement du paysage et des jardins; les activités des groupes de jeunesse et les dessins animés et la photographie. On prépare actuellement une douzaine de films et il est prévu de diffuser au moins six séries de programmes télévisés et plus de dix émissions. On monte par ailleurs un certain nombre d'expositions, tant au niveau national qu'au niveau local. En plus des débats et conférences locales se tiendront six ou sept séminaires nationaux ou internationaux ayant notamment pour thème l'archéologie des villes; les aspects pratiques de la sauvegarde des monuments historiques; les problèmes économiques et administratifs des demeures anciennes appartenant encore à des particuliers; les relations entre le tourisme et la sauvegarde des sites dans les stations balnéaires et les villes d'eau. Les services nationaux de la poste émettront cinq timbres spéciaux. L'Office britannique du tourisme, les bureaux nationaux du tourisme et les agences de voyage préparent des voyages à l'intention des touristes, britanniques et étrangers. A l'occasion d'un « festival des maisons historiques » seront organisés des concerts et des expositions et le « festival des villages » mettra à l'honneur de petites communes rurales présentant un certain intérêt architectural. Les trois premiers *Heritage Centres* de Grande-Bretagne, destinés à aider les habitants à saisir et à mesurer la valeur de leur cadre architectural s'ouvriront en 1975 à Chester, Faversham et York.

Un appel a été lancé pour que le Fonds britannique du patrimoine architectural (*Architectural Heritage Fund*) accorde des prêts à faible intérêt aux organismes locaux qui font l'achat de certaines propriétés. Les démarches dans ce sens progressent et l'État a consenti à fournir, jusqu'à concurrence de 500 000 £, l'équivalent des sommes obtenues de sources privées.

Le secrétariat britannique, administré par le *Civic Trust*, a diffusé plus de 400 000 exemplaires de son bulletin d'information. Le cinquième numéro, qui doit paraître en janvier 1975, sera deux fois plus important car il contiendra un « calendrier détaillé des événements de 1975 ». Le premier numéro d'un bulletin éducatif (tiré à 30 000 exemplaires) a paru en septembre 1974; deux autres paraîtront en principe en 1975, et l'on verra se multiplier les bulletins généraux d'information et les communiqués spéciaux à la presse.